

2005

RAPPORT ANNUEL

S.A. au capital de 50.000.000 de dinars

R.C. Tunis B 1932 1997

Siège Social : 139, avenue de la Liberté - 1002 Tunis

Tél. : (216) 71 84 20 00 Fax : (216) 71 84 93 12

Internet : www.ubcinet.net

2005

RAPPORT ANNUEL

S O M M A I R E

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT	4
CHIFFRES CLÉS DE L'UBCI	6
STRUCTURE DU CAPITAL	7
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	8
MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	8
MEMBRES DU COMITE EXÉCUTIF	9
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2005	10
CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE	12
• Environnement international	14
• Conjoncture nationale	17
• Aperçu sectoriel	19
ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE L'UBCI EN 2005	22
• L'activité commerciale de l'UBCI	24
• Les principaux volumes	28
• Les résultats	31
• Le bilan	34
• L'action UBCI	36
• L'activité des filiales	37
APERÇU DU GROUPE BNP PARIBAS AU 31 DÉCEMBRE 2005	40
RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	42

DU PRÉSIDENT



La **croissance économique mondiale** a accusé, en 2005, un ralentissement pour revenir à 4,3%, en termes réels, contre 5,1% l'année précédente. Ce fléchissement est le résultat des effets des catastrophes naturelles ayant touché plusieurs régions du Monde, des tensions géopolitiques au Proche-Orient et, surtout, de la flambée des prix du pétrole brut, ce qui a entraîné un regain de l'inflation et, partant, un resserrement de la politique monétaire.

Le **volume des échanges mondiaux de biens** s'est accru, en 2005, à un rythme inférieur à celui réalisé un an plus tôt, soit 7% contre 10,9%. La décélération de l'activité économique, en 2005, aurait été plus accentuée n'eût été la poursuite des performances enregistrées dans certains pays, notamment l'Inde et la Chine devenues une puissance économique mondiale, ainsi que dans les pays exportateurs de pétrole.

Les prévisions du Fonds Monétaire International, pour l'année 2006, tablent sur un taux de croissance économique similaire à celui de l'année précédente (4,3%). Toutefois, ce niveau pourrait être largement inférieur si la hausse des cours du pétrole brut se poursuit et engendre des tensions inflationnistes.

L'**économie nationale**, en dépit d'un environnement international difficile, a enregistré des performances satisfaisantes grâce à l'expansion des services, en particulier du tourisme, du transport aérien et des communications ainsi que de certaines activités manufacturières telles que les industries mécaniques et électriques. Le taux de croissance étant évalué à 4,2% contre 6% en 2004.

En matière de **commerce extérieur**, les échanges ont connu une progression de 12,9% pour les exportations et de 7,2% pour les importations engendrant une baisse du déficit commercial de l'ordre de 10,5% et une amélioration du taux de couverture pour atteindre 79,6%.

A l'exception de l'industrie textile et habillement en baisse de 0,9%, les **exportations** se sont accrues particulièrement dans les secteurs de l'énergie et des industries mécaniques et électriques, l'augmen-

tation des **importations** ayant surtout concerné l'énergie (+ 36%).

Les **réserves en devises** ont clôturé l'année 2005 à près de 5,9 milliards de dinars équivalant à 125 jours d'importation.

Malgré le renchérissement des cours mondiaux de l'énergie, le taux d'inflation moyen s'est limité à 2% contre 3,6% l'année précédente.

L'**exercice 2005 pour l'UBCI** s'est inscrit sous le signe du déploiement de notre stratégie visant à la rationalisation de nos structures, l'impulsion du développement commercial et la densification du réseau de points de vente.

En effet, la **reconfiguration de notre organisation commerciale** s'est traduite par :

- La **réorganisation du pôle commercial** en trois structures distinctes, à savoir : la Direction de la Banque Entreprises, la Direction du Réseau Commercial et la Direction du Développement Commercial,
- La création de Centres d'Affaires dédiés respectivement à l'animation de la clientèle Particuliers et Professionnels (CAPP) d'une part et de la clientèle Entreprises (CAE) d'autre part,
- Le **renforcement des Lignes de Métiers et Directions de Clientèles** sur chacun des marchés cibles, à savoir :
 - Les activités de Crédit à la Consommation et de Banque Privée,
 - Les activités de Trade Center et de Banque d'Affaires,
 - La création d'une Direction des Petites et Moyennes Entreprises et d'une Direction des Institutionnels et du Partenariat en complément de la Direction des Grandes Entreprises existante.

Ce nouveau Dispositif Commercial a été renforcé par la mise aux normes standards du Groupe BNPParibas de notre système d'in-

formation « Atlas II » afin de sécuriser au mieux nos opérations, améliorer la qualité de nos prestations à la clientèle et tirer ainsi le meilleur profit de l'expertise du Groupe .

Le Programme de Densification du Réseau a, quant à lui, connu une impulsion majeure avec l'ouverture de 14 nouveaux points de vente réalisée en deux vagues successives :

- une première vague de 7 ouvertures en Juillet -Août :
Ariana 2, Soukra 2, Sakiet Ezzit, Sousse Senghor, Hammam Sousse, Le Kram, Sfax Moulinville
- une seconde vague de 7 ouvertures en Novembre-Décembre :
Tunis -Av de Londres, Tunis- Bab El Jazira, Beni Khaled, Ezzahra, Moknine, El Mourouj, Sousse Corniche

Ce programme a permis d'améliorer le maillage du territoire avec un réseau de 66 points de vente au terme de l'année 2005 .

Cet effort de développement du réseau commercial a été accompagné d'un programme de recrutement et de formation ambitieux avec la création d'un **Centre de Développement des Compétences (CDC)** dédié à la formation aux métiers commerciaux des nouvelles Recrues et à la mise à niveau de nos Collaborateurs opérant dans la filière Particuliers et Professionnels.

C'est ainsi que le CDC a permis la formation de plus de 60 personnes appelées à différentes fonctions allant du Chargé de Clientèle Avec Caisse au Responsable de Point de Vente, en passant par le Conseiller de Clientèle Particuliers et le Chargé d'Affaires Professionnels .

En matière d'Innovation Produits, l'offre commerciale a continué d'être étoffée avec :

- le lancement de **Mobibank**, service de banque directe via SMS à l'attention de la clientèle individuelle ,
- le développement d'un partenariat avec **Western Union** en matière de transfert rapide d'argent en direction de la Tunisie,
- le lancement de la **Carte Revolvly**, première carte de crédit co-brandée commercialisée sur le marché en partenariat avec un acteur majeur du secteur de la distribution.

Un certain nombre d'initiatives ont été entamées visant à mettre à jour notre panoplie de produits et services afin de couvrir les différents univers de besoins identifiés auprès de notre clientèle cible. Ces différentes actions ont contribué à l'amélioration des perfor-

mances commerciales de la Banque dans les différents compartiments d'activité :

Les Ressources de la Clientèle ont atteint 863 millions de dinars soit une progression de 21% par rapport à l'an passé. Il est à noter également une stabilisation de la structure de nos dépôts assurant ainsi à la Banque, une maîtrise du coût moyen des ressources au niveau de 2,49% ainsi que du ratio de liquidité au niveau de 121% .

Les Crédits à la Clientèle ont atteint, quant à eux, 995 millions de dinars soit une progression de 9% par rapport à 2004 . Dans le même temps, le taux de couverture des créances compromises s'est établi à 71% confirmant une gestion prudente de la Banque .

Le Produit Net Bancaire a atteint 68,8 millions de dinars enregistrant une augmentation de 6,9% par rapport à l'exercice 2004. Une hausse de 17,4% des **Charges Générales d'Exploitation** résulte essentiellement de l'apurement définitif de la créance BATAM et des investissements importants liés aux ouvertures d'agences évoquées plus haut.

Cet effort important d'investissement et d'apurement consenti par la Banque s'est traduit par une légère détérioration prévisible et maîtrisée de notre **Coefficient d'Exploitation** qui s'est établi à 68,33%.

Le Résultat Net en baisse de 31,3% s'est, quant à lui, établi à 7004 milliers de dinars.

L'année 2005 a été une année de transition majeure pour l'UBCI durant laquelle des changements importants ont eu lieu en termes d'organisation du dispositif commercial, de système d'information, d'élargissement et de rénovation de l'identité visuelle du réseau . Ces changements commencent à porter leurs fruits grâce à l'engagement et à l'adhésion de l'ensemble de notre Personnel que je tiens à remercier particulièrement.

En 2006 , la solidité financière de l'UBCI et son adossement au Groupe BNPParibas, positionnent aujourd'hui notre Banque comme acteur majeur doté de moyens à la hauteur de ses ambitions bien affichées de développement et de gains de parts de marché.

Slah-Eddine BOUGUERRA

CLÉS 2005

(En milliers de dinars)

	2002	2003	2004	2005	Evolution 05/04
BILAN					En %
Total Bilan	995 946	1 029 097	1 091 288	1 212 154	+11 %
Dépôts et Avoirs Clientèle	620 880	700 294	711 933	863 250	+21,2 %
Créances sur la Clientèle*	767 474	750 459	802 132	885 119	+10,3 %
*nettes de provisions					
RÉSULTATS					En %
- Produit Net Bancaire	64 655	62 670	64 340	68 836	+7 %
- Charges Générales d'Exploitation (avant Provisions)	37 092	38 577	43 641	48 055	+10,1 %
- Résultat Brut d'Exploitation (avant Provisions)	29 482	26 150	22 733	22 783	+0,4 %
- Charges de Provisions	20 164	15 630	7 817	12 352	+58%
- Résultat Courant d'Exploitation	9 302	10 442	14 502	10 076	-30,5 %
- Résultat Net (après impôts)	7 121	7 080	10 198	7 004	-31,3 %
DIVIDENDES	6 300	7 700	9 000	7 000	-22,2 %
FONDS PROPRES NETS AVANT RÉPARTITION	148 369	149 034	151 278	149 029	-1,4 %
RATIOS FINANCIERS & PRUDENTIELS					En points
- Coefficient d'Exploitation	57,4 %	60,0 %	66,0 %	68,33%	+2,3
- Rentabilité des Fonds Propres (R.O.E.) (avant répartition)	4,8 %	7,8 %	10,2 %	7,6%	-2,6
- Couverture des Risques (COOKE)	14 %	15,6 %	13,6 %	12,5%	-1,1
VALEUR EN BOURSE					En %
- Cours de l'action (au 31.12 en TND)	18	25,4	20	28,000	+40 %
- Capitalisation boursière (au 31.12)	126 000	177 660	200 000	280.000	+40 %
EFFECTIFS	861	850	878	932	+54
NOMBRE D'AGENCES	46	47	52	66	+14

STRUCTURE

DU CAPITAL

STRUCTURE DU CAPITAL

CAPITAL SOCIAL AU 31.12.2004	50.000.000 dinars
- Nombre d'actions :	10.000.000
- Valeur Nominale :	5 dinars

STRUCTURE DES PARTICIPATIONS

- Groupe BNP PARIBAS - B.D.D.I. participation	50 %
- Actionnaires privés tunisiens	50 %

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

- M. Slah-Eddine BOUGUERRA

Administrateurs

- M. Tahar BOURICHA
- M. Jacques ARDANT
- M. Saad HAJ KHALIFA
- M. Francis HARTMANN : représentant B.D.D.I. Participations
- M. Jean Jacques SANTINI
- M. Béchir TAMARZISTE
- M. Jacques DESPONTS

Commissaires aux Comptes

AMC Ernst and Young TUNISIE

Membres de la Direction Générale

Président Directeur Général
Administrateur Directeur Général Adjoint
Secrétaire Général

M. Slah-Eddine BOUGUERRA
M. Jacques ARDANT
M. Alain DALLARD

COMITÉ EXÉCUTIF



A Slah-Eddine BOUGUERRA
Président Directeur Général

B Jacques ARDANT
Administrateur
Directeur Général Adjoint

C Alain DALLARD
Secrétaire Général

D Sami BEZZARGA
Directeur des Institutionnels et du Partenariat

E Fayçal CHELLY
Responsable des PME/PMI

F Slim CHEKILI
Directeur du Développement Commercial

G Chokri CHROUDA
Contrôleur Financier et de Gestion

H Walid DACHRAOUI
Responsable Salle des Marchés

I Nabil GATTI
Responsable des Grandes Entreprises

J Habiba HADHRI
Inspecteur Général

K Adel HICHRI
Secrétaire Général Adjoint

L Mohamed KAANICHE
Directeur du Réseau Commercial

M Hassen KHOUADJA
Directeur des Ressources Humaines

N Mélika MAATOUG
Responsable des Affaires Juridiques et Fiscales

O Jean-Eric STOLTZ
Directeur Central des Risques

FÉVRIER

- Lancement de Mobibank, service de banque directe via SMS
- Lancement du service de transfert express d'argent Western Union

MARS

- Etude de Satisfaction Produits

AVRIL

- Réalisation de la première Etude analysant les motifs de clôture de comptes
- Démarrage du Centre de Développement des Compétences
- Mécénat: Exposition itinérante « Escapade » d'œuvres d'art de l'Artiste Baker Ben Frej dans les agences UBCI

MAI

- Lancement du 3ème Baromètre de Satisfaction Particuliers
- Conduite de visites clients sur le réseau UBCI et ses concurrents



JUIN

- Mise en place de la standardisation du système d'information Atlas II
- Mise en place du nouveau Dispositif Commercial : réorganisation du pôle commercial en trois structures distinctes et création de Centres d'Affaires dédiés respectivement à la clientèle Particuliers, Professionnels et Entreprises
- Lancement d'une action de marketing Crédit Auto et animation d'un Stand au Salon International Automobile de Tunis (SIAT) 2005
- Mécénat : Concert Musical « Des Rives, Des Continents » à l'Acropolium de Carthage

JUILLET-AOÛT

- Création d'une nouvelle Direction de la Communication et de la Publicité
- Ouverture de 7 nouveaux points de vente
- Opération « Azur » en direction des Tunisiens Résidents à l'Etranger

SEPTEMBRE

- Sponsorisation de l'Atelier « Rencontre des Verriers de la Méditerranée » au Centre Sadika de Réhabilitation des Métiers d'Art à Gammarth
- Lancement du Concours Carte UBCI-Visa 2005

OCTOBRE

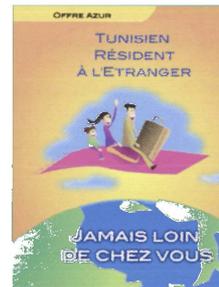
- Tenue de la première Convention des Commerciaux Particuliers Et Professionnels. Thème : « Ensemble, améliorons nos performances commerciales »
- Renouvellement de la Certification ISO 9001(version 2000) des opérations de remises documentaires pour une durée de trois ans

NOVEMBRE

- Lancement de la Carte « Revolv », première carte de crédit revolving co-brandée

NOVEMBRE-DÉCEMBRE

- Création d'une nouvelle Direction de la Banque Entreprise
- Parrainage des Sixièmes Journées Partenariales Tuniso-Françaises organisées par le CTECI





Agence UBCI de Tunis 7 Novembre



L'UBCI propose à ses clients Particuliers, Professionnels et Entreprises toute une palette de cartes bancaires adaptées à leurs besoins.

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Tout en se situant à un niveau relativement élevé, la **croissance économique mondiale** a accusé, en 2005, un ralentissement pour revenir à 4,3%, en termes réels, contre 5,1% l'année précédente. Ce fléchissement est le résultat des effets des catastrophes naturelles ayant touché plusieurs régions du Monde, des tensions géopolitiques au Proche-Orient et, surtout, de la flambée des prix du pétrole brut, qui ont atteint à la fin du mois d'août des records historiques dépassant les 70 dollars le baril, ce qui a entraîné un regain de l'inflation et, partant, un resserrement de la politique monétaire.

Parallèlement, le **volume des échanges mondiaux de biens** s'est accru, en 2005, à un rythme inférieur à celui réalisé un an plus tôt, soit 7% contre 10,9%. La décélération de l'activité économique, en 2005, aurait été plus accentuée n'eût été la poursuite des performances enregistrées dans certains pays, notamment la Chine devenue une puissance économique mondiale et l'Inde, ainsi que dans les pays exportateurs de pétrole.

Les prévisions du Fonds Monétaire International (FMI), pour l'année 2006, tablent sur un taux de croissance économique similaire à celui de l'année précédente (4,3%). Toutefois, ce niveau pourrait être largement inférieur si la hausse des cours du pétrole brut se poursuit et engendre des tensions inflationnistes.

Dans les **pays développés**, la croissance économique est revenue à 2,5% en 2005 contre 3,3% l'an passé, décélération qui a touché, à des degrés divers, presque l'ensemble des pays. Aux **Etats-Unis**, la croissance économique s'est nettement ralentie, au cours du quatrième trimestre 2005, revenant à 1,6% en rythme annuel contre 4,1% le trimestre précédent. Pour l'ensemble de l'année 2005, la progression du PIB réel n'a été que de 3,5% contre 4,2% un an plus tôt. Ce fléchissement est imputable au ralentissement des dépenses de consommation des ménages et du gouvernement fédéral ainsi que des investissements des entreprises, outre l'impact de la hausse de la facture des importations, notamment celles des produits énergétiques. Cette situation s'est accompagnée d'un regain de l'inflation, d'une forte hausse des taux d'intérêt et d'une appréciation du dollar.

Dans la **Zone Euro**, le rythme de l'activité économique s'est légèrement amélioré au cours du dernier trimestre de 2005 (1,7% en rythme annuel contre 1,6% au trimestre précédent). Toutefois, pour l'ensemble de l'année, le taux de croissance économique de la zone a été inférieur à celui enregistré en 2004, soit 1,3% contre 2,1%, en raison de la faiblesse de la demande intérieure, notamment la consommation des ménages, au cours de la première moitié de l'année. Cette tendance a touché la majorité des pays de la Zone Euro, notamment la France et l'Allemagne.

Au **Japon**, la croissance économique s'est fortement affermie durant le quatrième trimestre de 2005, avec un taux de 5,5% en rythme annuel contre 1% seulement au trimestre précédent et ce, grâce surtout au redressement de la demande intérieure. Pour toute l'année 2005, le PIB réel de ce pays a progressé de 2,8% contre 2,3% un an plus tôt.

Dans les **pays émergents et ceux en développement**, le taux de croissance économique s'est situé, également, en retrait par rapport à 2004, soit 6,4% contre 7,3%. Cette décélération s'explique par le ralentissement de la demande des pays développés et par l'impact du renchérissement des prix de l'énergie sur l'activité économique, notamment pour les pays importateurs de pétrole.

La **Chine**, qui continue à faire l'exception, a réalisé, en 2005, un rythme de croissance élevé malgré la restriction du crédit aux entreprises et la réévaluation du yuan. Son PIB réel s'est accru, en effet, de 9,9% en 2005 contre 10,1% en 2004 et 10% un an plus tôt.

Sur le **marché de l'emploi**, le niveau du chômage a légèrement reculé, en 2005, dans les pays développés, suite au redressement du rythme de l'activité économique dans la plupart d'entre eux à partir de la deuxième moitié de l'année. Ainsi, le taux de chômage est revenu, entre les mois de janvier et décembre 2005, de 5,2% à 4,9% aux Etats-Unis et de 8,8% à 8,4% dans la Zone Euro.

Pour les **produits de base**, les prix ont augmenté en 2005 globalement à un rythme légèrement plus rapide qu'une année auparavant. En effet, **l'indice général des prix de ces produits** s'est accru de 28,8% en moyenne, au cours des onze premiers mois de l'année, contre 26,9% durant la même période de 2004.

Cette accélération est imputable, essentiellement, à l'envolée des cours du pétrole brut qui ont atteint à la fin du mois d'août 2005 des records historiques, soit plus de 70 dollars pour le baril de brut léger américain. Cette flambée des prix s'explique, notamment, par la vigueur de la demande internationale, surtout de la part de la Chine, et la succession des ouragans qui ont dévasté la région du golfe du Mexique et le sud des Etats-Unis, provoquant une baisse de l'offre sur le marché pétrolier mondial.

Néanmoins, les cours du brut ont enregistré un certain repli durant le dernier trimestre 2005, avant de s'orienter vers la hausse à partir de janvier 2006 pour s'établir à environ 70 dollars le baril à la fin de ce même mois.

Hors énergie, l'accroissement de l'indice des prix des produits de base s'est limité à 9,5% au cours des onze premiers mois de 2005, contre 19,5% une année auparavant.

De ce fait, le niveau de **l'inflation** s'est accéléré, notamment dans les pays industrialisés. La hausse des prix à la consommation est passée, d'une année à l'autre, de 2,7% à 3,4% aux Etats-Unis et de 2,1% à 2,2% dans la Zone Euro.

Cette résurgence des tensions inflationnistes a amené la Réserve Fédérale américaine à procéder à huit augmentations, durant l'année 2005, de son principal taux directeur de 25 points de base chaque fois, pour le porter à 4,25%. Cette tendance s'est poursuivie en janvier 2006 et le dit taux a été relevé à 4,50% le dernier jour du même mois.

Pour sa part, et malgré le ralentissement de l'activité économique dans la Zone Euro, la Banque Centrale Européenne a relevé son taux directeur de 25 points de base, le 1er décembre 2005, le portant à 2,25% et ce, pour la première fois depuis juin 2003. Cette

décision vise, surtout, à contrecarrer le déplacement des capitaux vers les Etats-Unis où les taux d'intérêt sont plus rémunérateurs qu'en Europe occidentale.

Sur les **marchés des changes internationaux**, le dollar s'est apprécié, en 2005, vis-à-vis des autres principales devises, bénéficiant des différentiels de taux de croissance et d'intérêt en faveur des Etats-Unis. L'appréciation a atteint, d'une fin d'année à l'autre, environ 14% et 15% face, respectivement, à l'euro et au yen.

Pour leur part, les **indices boursiers**, et à l'exception du Dow Jones, ont terminé l'année 2005 en hausse, surtout pour l'indice Nikkei qui a affiché une forte progression (+40%) pour dépasser la barre des 16.000 points, suite à l'amélioration des perspectives économiques au Japon.



CONJONCTURE NATIONALE



Nouvelle agence UBCI Tunis Bab Jazira ouverte en 2005

En dépit d'un environnement international particulièrement difficile, marqué notamment par l'intensification de la concurrence internationale, la flambée des cours énergétiques, le démantèlement des accords multifibres et les catastrophes naturelles, l'économie tunisienne a enregistré des performances dans l'ensemble satisfaisantes, grâce essentiellement à la poursuite de l'expansion des services, en particulier du tourisme, le transport aérien et les communications ainsi que certaines activités manufacturières telles que les industries mécaniques et électriques.

L'activité économique s'est consolidée à partir de la deuxième moitié de 2005, le taux de croissance pour toute l'année étant évalué à 4,2% contre 6% en 2004.

Commerce Extérieur :

En matière de commerce extérieur, les échanges ont connu une progression de 12,9% pour les exportations et de 7,2% pour les importations se soldant par une baisse du déficit commercial de l'ordre de 412 millions de dinars ou 10,5% et par une amélioration du taux de couverture de 4,1 points de pourcentage pour atteindre 79,6%.

A l'exception de l'industrie textile et habillement qui a enregistré une baisse de 0,9%, les **exportations** se sont accrues particulièrement dans les secteurs de l'énergie et des industries mécaniques et électriques.

Quant à l'augmentation des **importations**, elle a concerné surtout l'énergie (+ 36%), celles des matières premières, demi produits et biens d'équipement ayant enregistré une progression moins rapide que l'an passé.

Les **économies sur salaires des Tunisiens Résidents à l'Etranger** ont atteint 1406 millions de dinars soit une augmentation de 4,4% par rapport à l'année précédente.

La bonne performance des échanges de biens et services a permis d'alléger le déficit de la **balance des opérations courantes** ramené à 1,3% du Produit Intérieur Brut en 2005 contre 2% l'année précédente.

Les **réserves en devises** ont clôturé l'année 2005 à hauteur de 5872 millions de dinars soit l'équivalent de 125 jours d'importation.

Inflation :

La maîtrise de l'évolution des prix à la consommation a été assurée malgré le renchérissement des cours mondiaux de l'énergie, le **taux d'inflation** moyen s'étant limité à 2% contre 3,6% l'année précédente.

Marchés des capitaux :

- **Sur le plan monétaire** l'agrégat M3 s'est accru de 10,9% en 2005 contre 10,3% l'année précédente.

Le Taux du Marché Monétaire a fluctué entre 4,97% et 5,03% et le Taux Moyen (TMM) s'est maintenu à 5%.

- **Sur le marché des changes**, le dinar a enregistré en 2005 une dépréciation de 12,1% par rapport au dollar US et une appréciation de 0,8% par rapport à la monnaie européenne.

L'année 2005 s'est caractérisée par une augmentation du volume des transactions sur le marché des changes au comptant suite à la hausse des transactions devises contre devises.

- **Sur le marché financier**, la stabilité de l'économie tunisienne en 2005 a permis à la Bourse de Tunis d'afficher une progression appréciable.

Un repli des émissions par appel public à l'épargne a contrasté avec une reprise des transactions et une envolée des indices boursiers.

En effet, le Tunindex a clôturé l'année à 1615 points marquant ainsi une évolution importante de plus de 21%.

Le volume des transactions a progressé de plus de 140 % en terme de capitaux traités et de 92% en terme de quantité.

La capitalisation boursière a enregistré de son côté une augmentation de 24,5% par rapport à l'année précédente.

Pour ce qui est du financement de l'économie par le marché financier, celui-ci reste encore très accessoire (4,2%), le crédit bancaire restant toujours le moyen de financement privilégié des entreprises.

Sur le marché de la dette publique, le volume des BTA a diminué de 39% pour se situer à 1170 millions de dinars en 2005 et celui des BTCT a quant à lui baissé de 31% pour se situer à 471 millions de dinars.

Les OPCVM ont observé une croissance de près de 18% de l'actif net des Sicav pour atteindre 2352 millions de dinars.



Nouvelle agence UBCI Sousse Corniche ouverte en 2005

Agriculture :

Le déroulement de la campagne agricole s'effectue normalement, en raison des conditions climatiques favorables observées en fin d'année.

La production d'**agrumes** a enregistré une progression de 8% pour atteindre 262 000 tonnes, ce qui a contrasté avec la récolte qui s'est élevée à 113 000 tonnes en retrait de 7 % par rapport à la campagne précédente.

Dans le **secteur de l'élevage**, la quantité de lait collectée a atteint 478 000 tonnes contre 445 000 tonnes l'an passé soit près de 57% de la production.

L'activité de la pêche et de l'aquaculture avoisine les 100 000 tonnes en léger repli par rapport à l'an passé.

La balance alimentaire a quant à elle, dégagé en 2005 un excédent de plus de 132 millions de dinars contre 190 millions de dinars en 2004.

La production industrielle a enregistré une légère progression avoisinant 1% en 2005

Cet accroissement a concerné les industries manufacturières, notamment les industries agroalimentaires, les industries mécaniques et électriques et les industries des matériaux de construction de la céramique et du verre

La croissance de la production industrielle a par contre été affectée par la baisse des performances des industries textiles et habillement et des cuirs et chaussures ainsi que des industries chimiques

La plupart des paramètres d'activité reflètent les bonnes performances du secteur

Le nombre de touristes étrangers a dépassé le seuil des 6 millions de personnes pour atteindre 6,4 millions de touristes, soit une progression de 6,4% par rapport à l'an passé

Le nombre de nuitées touristiques a dépassé les 37 millions en 2005, soit une progression de près de 11%

Le taux d'occupation s'est situé à 52,3%, soit une progression de 3,6 points de pourcentage

Les recettes en devises du secteur touristique se sont accrues de 12% pour se situer à 2564 millions de dinars contre 2290 millions de dinars en 2004

PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

Désignation	(en MDT sauf indication contraire)				
	Années			variation	
	2003	2004	2005	2004 2003	2005 2004
Intentions d'investissement ⁽¹⁾	1845	1920	2017	4,1	5,1
-Industries manufacturières	1447	1464	1657	1,2	13,2
-Services marchands (autres que le tourisme)	398	456	360	14,6	-21,1
Indice de la production industrielle (base 100 en 1990) ⁽¹⁾	164,6	172,7	174	4,9	0,7
Dont Industries manufacturières	189,2	199,1	199,7	5,2	0,3
Balance commerciale					
-Exportations totales FOB	10342,6	12054,9	13607,7	16,6	12,9
-Importations totales CAF	14038,9	15960,3	17101,5	13,7	7,2
-Déficit commercial hors énergie FOB-CAF ⁽²⁾	3272,7	3398,4	2983,4	125,7	-415
-Déficit commercial global FOB-CAF (2)	3696,3	3905,4	3493,8	209,1	-411,6
-Taux de couverture global FOB-CAF (%)	73,7	75,5	79,6	1,8point	4,1point
Hausse des prix à la consommation					
-Glissement depuis le début de l'année en termes de moyennes mensuelles (%)	4,5	1,1	3,9		
Tourisme	2,7	3,6	2		
-Entrées de non-résidents (1000 personnes)	5114	6378	6378	17,3	6,3
-Nuitées globales (1000 unités)	28110	37066	37066	19,1	10,7

(1) A fin novembre de chaque année

(2) Variation exprimée en millions de dinars



Agence UBCI Hammamet



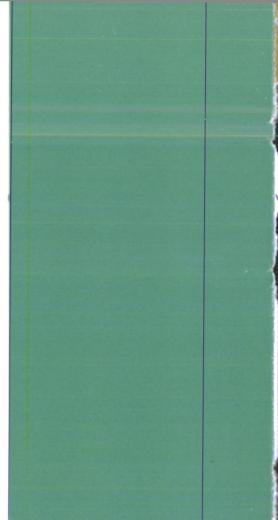
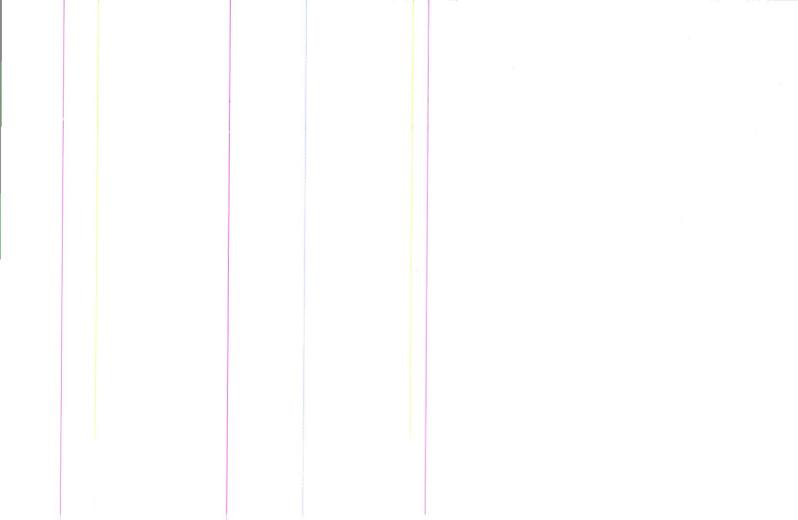
Nouvelle agence UBCI Hammam Sousse ouverte en 2005

PRINCIPAUX INDICATEURS MONETAIRES ET DE FINANCES EXTERIEURES⁽¹⁾

Désignation	(en MDT sauf indication contraire)			
	Décembre		variation en %	
	2004	2005	Déc.2004 Déc.2003	Déc.2005 Déc.2004
PRINCIPAUX AGREGATS MONETAIRES (SYSTEME FINANCIER)				
Agrégat M4	21694	24084	9,5	1
Masse Monétaire(M3)	21466	23803	1,3	10,9
Créances nettes sur l'extérieur ⁽³⁾	3127	4189	848	1062
Crédits intérieurs	26908	29068	6,8	8
Créances nettes sur l'Etat ⁽³⁾	3825	4154	537	329
Dont : -Bons du Trésor ⁽³⁾	1647	1745	444	98
-Compte courant du Trésor	664	688	114	24
Concours à l'économie	23083	24914	5,3	7,9
INDICATEURS DE PAIEMENTS EXTERIEURS ⁽²⁾				
Recettes touristiques ⁽⁴⁾	2290	2564	20,3	12
Revenus du Travail en espèces ⁽⁴⁾	1346	1406	10,7	4,4
Service de la Dette ⁽⁴⁾	2627	2531	25,7	-3,7
Déficit courant ^{(3) (4)}	691	466	2	1,3
Solde de la Balance Générale des Paiements ^{(3) (4)}	1213	1222	717	9
TAUX DE CHANGE (en dinar)⁽⁵⁾				
1 dollar des Etats-Unis	1,1994	1,3634	-0,7	13,7
1 euro	1,6361	1,6112	7,3	-1,5
1000 yens japonais	11,5943	11,65	3,1	0,5
1 livre sterling	2,2957	2,3387	6,5	1,9

(1) Chiffres de fin de période pour les statistiques monétaires et cumulées depuis le début de l'année pour les paiements extérieurs

(2) Données provisoires pour 2005



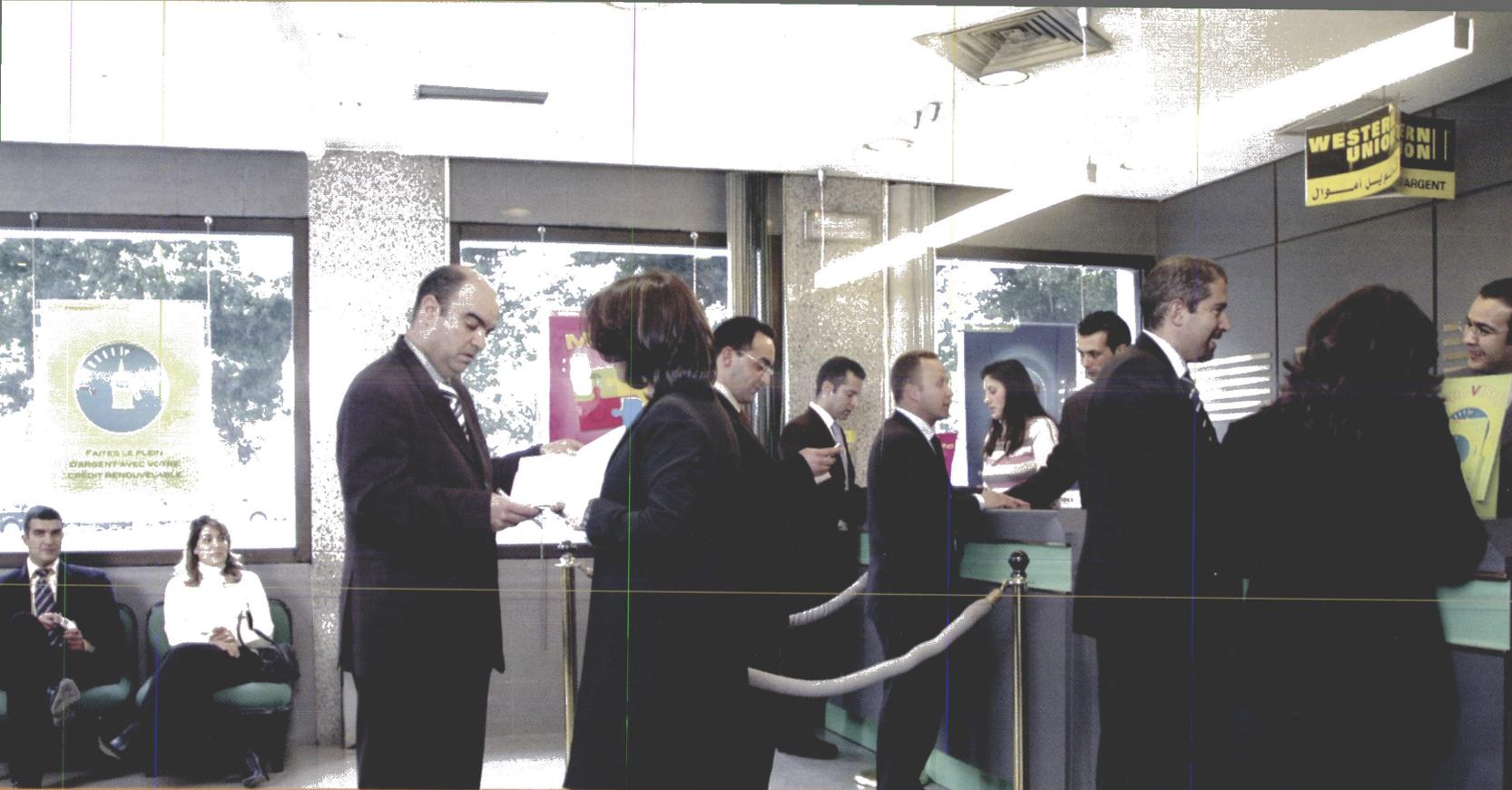
• ACTIVITÉ
• ET RÉSULTATS
• DE L'UBCI
• EN 2005



RAPPORT ANNUEL 2005



Nouvelle agence UBCI Soukra II ouverte en 2005



Agence UBCI de Tunis Pasteur

L'année 2005 s'est inscrite sous le signe de la mise en œuvre de la stratégie de la banque orientée vers un plan d'entreprise étalé sur la période 2005 -2008 et visant l'optimisation de nos process et de nos structures, le développement commercial, la satisfaction clientèle et l'innovation produits.

Réorganisation et Densification du Réseau Commercial

Sur le plan de l'organisation commerciale, l'année 2005 a vu dès le mois de juin la mise en œuvre concrète du Projet ROC « Reconfiguration de l'Organisation Commerciale » avec la mise en place du nouveau Dispositif Commercial qui s'est traduit par :

- La réorganisation du pôle commercial en trois structures distinctes, la Direction de la Banque Entreprises, la Direction du Réseau Commercial et la Direction du Développement Commercial,
- La création de Centres d'Affaires dédiés respectivement à l'animation de la clientèle Particuliers et Professionnels (CAPP) d'une part et la clientèle Entreprises (CAE) d'autre part,
- La mise en place des Services de Production et d'Appui Commercial (SPAC), structures communes de back office consacrées au traitement des opérations pour l'ensemble de la clientèle,
- Le renforcement des Lignes de Métiers et de Directions de Clientèles spécifiques sur chacun des grands marchés cibles, à savoir :
 - Les activités de Crédit à la Consommation et de Banque Privée orientées vers la clientèle individuelle,
 - Les activités de Trade Center et de Banque d'Affaires, la création d'une Direction des Petites et Moyennes Entreprises et d'une Direction des Institutionnels du Partenariat en complément de la Direction des Grandes Entreprises existante.

Cette réorganisation commerciale a coïncidé avec la mise en application de la standardisation de notre système d'information Atlas II qui nous permettra dorénavant de sécuriser au mieux nos opérations, d'améliorer la qualité de nos prestations à la clientèle et de tirer le meilleur profit des développements futurs réalisés par le Groupe BNP Paribas.

Le Programme de Densification du Réseau a quant à lui, connu une impulsion majeure avec l'ouverture de 14 nouveaux points de vente réalisée en deux vagues successives :

- une première vague de 7 ouvertures réalisées en juillet –août : Ariana 2, Soukra 2, Sakiet Ezzit, Sousse Senghor, Hammam Sousse, Le Kram, Sfax Moulinville
- une seconde vague de 7 ouvertures réalisées en novembre-décembre : Tunis –Av de Londres, Tunis- Bab El Jazira, Beni Khalled, Ezzahra, Moknine, El Mourouj, Sousse Corniche

Ce programme a permis d'améliorer le maillage du territoire avec un réseau de 66 points de vente au terme de l'année 2005 et un objectif d'ouverture de 15 nouveaux points de vente par an sur la période 2006 -2008 portant ainsi à 112 points de vente la taille de notre réseau cible.



Nouvelle Agence UBCI Sousse Corniche ouverte en 2005

Spécialisation et Amélioration des Compétences Internes

Cet effort de développement du réseau commercial a été accompagné d'un programme de recrutement et de formation ambitieux avec la création du **Centre de Développement des Compétences (CDC)**, structure dédiée à la formation aux métiers commerciaux de nouvelles Recrues et à la mise à niveau de Collaborateurs opérant dans la filière Particuliers et Professionnels .

C'est ainsi que le CDC a permis la formation de quatre promotions représentant un effectif de plus de 60 personnes appelées à exercer différentes fonctions allant du Chargé de Clientèle Avec Caisse (CCAC) au Responsable de Point de Vente (RPV) en passant par le Conseiller de Clientèle Particuliers (CCP) et le Chargé d'Affaires Professionnels (CAP).

Ecoute et Satisfaction de la Clientèle

Sur le plan du marketing stratégique et opérationnel, les principales initiatives menées en 2005 ont porté d'une part sur :

- La réalisation d'une première Etude sur les motifs de Clôture de Comptes par la clientèle,
- Le lancement du 3ème Baromètre de Satisfaction Particuliers,
- La conduite de visites mystères auprès du réseau UBCI et de la concurrence.

Ces Etudes ont permis de mettre notamment en évidence les voies d'amélioration attendues et les marges de progression en matière de traitement des réclamations et de délais d'octroi de crédits à la consommation et à l'immobilier.

et d'autre part sur :

- L'animation d'un Stand à l'occasion du Salon International de l'Automobile de Tunis SIAT 2005,



Centre de Développement des Compétences (CDC)

- L'organisation d'un Concours Clientèle en partenariat avec Visa International,
- Le lancement d'une opération de marketing direct orientée vers la promotion des produits de bancassurance.

Sur le plan du mécénat l'UBCI a, en partenariat avec la Fondation BNP Paribas, organisé un concert musical à l'Acropolium de Carthage sur le thème « Des Rives, Des Continents ».

Innovation et Diversification de l'Offre Commerciale

En matière d'innovation produits l'offre commerciale a continué d'être étoffée avec :

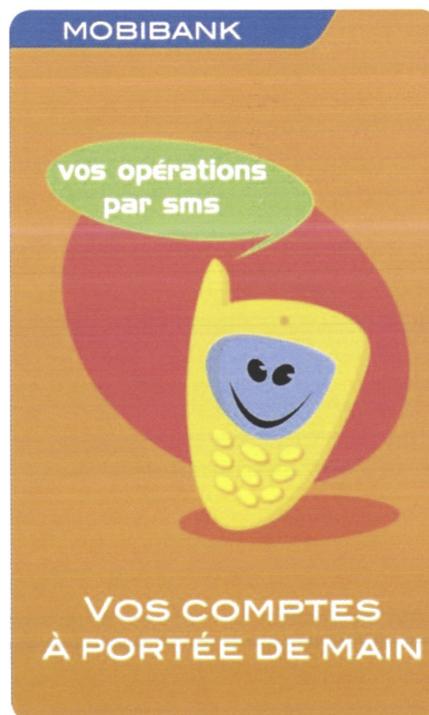
- le lancement de Mobibank, service de banque directe via SMS à l'attention de la clientèle individuelle,
- le développement d'un partenariat avec Western Union en matière de transfert rapide d'argent en direction de la Tunisie. L'UBCI devenant ainsi le quatrième Agent Western Union sur le marché tunisien;
- le lancement de la Carte Revolv, première carte de crédit co-brandée commercialisée sur le marché en partenariat avec un acteur majeur du secteur de la distribution.

Par ailleurs, un certain nombre d'initiatives ont été entamées visant à compléter et mettre à jour notre panoplie de produits et services dans les différents domaines :

ressources, crédits, moyens de paiements, services de banque directe, bancassurance et ce afin de couvrir les différents univers de besoins identifiés auprès de notre clientèle cible de Particuliers, Professionnels et Entreprises.

"Ensemble améliorons notre efficacité commerciale !" Tel a été le mot d'ordre mobilisateur débattu en octobre 2005, à l'occasion de la tenue de la première Convention des Commerciaux Particuliers et Professionnels.

Ces différentes actions de développement commercial ont ainsi contribué de manière significative à la rationalisation du dispositif commercial et à l'amélioration des performances commerciales de la banque dans les différents compartiments d'activité : collecte de ressources additionnelles, octroi de nouveaux crédits, renforcement des volumes d'opérations génératrices de commissions .





Les Tunisiens Résidents à l'Etranger, une clientèle qui fait de plus en plus confiance à l'UBCI

1. Les dépôts et avoirs de la clientèle :

Au 31.12.2005, les ressources de la clientèle atteignent 863 MD contre 712 MD fin 2004, soit une hausse de 21% .

La progression enregistrée est due à l'évolution des ressources à vue (+14%), et à celle des ressources moyennement rémunérées comme les comptes d'épargne (+7,1%) , et à la hausse des dépôts à terme en devises (+111%).

L'encours des certificats de dépôts a plus que doublé réalisant une progression de 169% (de 29 MD en 2004 à 78 MD en 2005)

De cette tendance, il résulte une stabilisation de la structure des dépôts assurant à la Banque une maîtrise de ses coûts et le maintien de son ratio de liquidité à un niveau de 121%. En effet, les ressources stables représentent 49,3% du volume global des ressources de la Banque au 31.12.2005 .

L'UBCI continue à exclure de ses ressources toutes les opérations de placement qui donnent lieu à une concurrence illégitime sur le marché, et ce, pour deux raisons essentielles : maîtrise des coûts, et respect de la réglementation bancaire en vigueur quant au plafonnement des taux de placement. Appartenant à un grand groupe international, l'UBCI a pour éthique de ne pas transgresser les dispositions réglementaires. Elle recherche donc les voies légales pour se repositionner.

Au total, le coût des ressources de la Banque s'est accru de 14 points de base pour s'établir à 2,49%, contre 2,35% en 2004.



Agence UBCI Sousse Perle

2 . Les Crédits à la Clientèle :

Au 31.12.2005, les crédits à la clientèle ont atteint 995 MD contre 913 MD fin 2004, soit une hausse de 9 %.

Nettes des provisions totalisant 110 MD (contre 111 MD un an plus tôt), les créances sur la clientèle atteignent 885 MD contre 802 MD fin 2004, affichant une hausse de 10%.

Les principales évolutions ont concerné le portefeuille escompte qui a augmenté de 16% ; les crédits sur ressources spéciales ont par contre diminué de 14%.

Les comptes débiteurs de la clientèle sont maintenus au même niveau (baisse de 0.25% par rapport à 2004), ce qui traduit la détermination de la Banque à une gestion mieux maîtrisée des découverts en compte et de faire face à la montée générale des risques.

Les engagements par signature représentant les ouvertures de crédits documentaires et les cautions émises, totalisent 293 MD contre 275 MD au 31 décembre 2004, soit une augmentation de 8%.



La Direction Banque Entreprise

3. Les Risques :

Au 31 décembre, les créances provisionnables représentaient 14% des actifs bruts de la clientèle contre 15% en 2004, traduisant l'amélioration de la qualité des risques.

Dans le même temps, la couverture des créances compromises par des provisions est passée de 74% à 71% confirmant une gestion prudente de la banque. Cette baisse s'explique par l'impact du volume des provisions sur les créances radiées (10,775 en 2005 contre 2,647 en 2004).

En 2005, dans le cadre de la Loi de Finances 1999, la Banque a radié de ses comptes 12,945 MD de créances anciennes et totalement provisionnées (10,775 MD provisions et 2,170 MD agios réservés).

4. La Trésorerie :

Le taux de couverture des emplois par les ressources est passé de 89% en 2004 à 98% à fin 2005, suite à une progression des ressources plus importante que celle des emplois.

Cette situation est traduite sur l'état des flux de trésorerie qui fait apparaître au 31/12/2005 un excédent de 102 MD contre un excédent de 7 MD fin 2004.

5. Le Portefeuille Titres et Bons :

Le portefeuille Titres de l'UBCI, composé de titres et placement et de transaction d'une part, de titres de participations d'autre part, totalisent ensemble 78 MD contre 106 MD au 31.12.2004.

Le portefeuille d'investissement a progressé de 2,7 MD, tandis que le Portefeuille Titres Commercial a diminué de 31 MD.

LES RÉSULTATS



	2005	2004	(en milliers de dinars)
PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)	68.836	64.340	6,90%
- dont Net Intérêts sur Capitaux	42.520	41.584	2,25%
- dont Commissions Nettes	16.358	15.807	3,50%
- dont Revenus du PFE et Opérations Financières	6.448	5.455	18,20%
- Revenu PFE Investissement	3.510	1.494	134,90%
CHARGES D'EXPLOITATION	- 60.407	- 51.458	17,39%
- dont Frais de Personnel	-25.723	-23.852	7,80%
- dont autres Frais Généraux	- 14.632	- 13.154	11,20%
- dont dotations aux amortissements et provisions sur immobilisation	- 7.700	- 6.635	16%
- dont dotations aux provisions / PTF investissements	-355	-414	-14,25%
- dont dotations aux provisions sur créances	- 12.352	- 7.817	58
R. B. E.	+ 10.076	+ 14.502	-30,50%
IMPOTS	- 2.411	- 4.200	-42,60%
RESULTAT NET	+ 7.004	+ 10.198	-31,30%

1. Le Produit Net Bancaire :

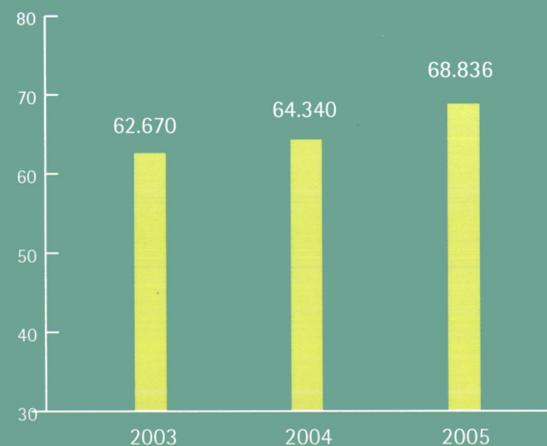
Le Produit Net Bancaire (P.N.B.) a enregistré en 2005 une augmentation de 6,9% en passant de 64,3 MD à 68,8 MD.

Le net des intérêts sur capitaux – compris comme la différence entre le produit des crédits à la clientèle et le coût des dépôts à la clientèle – a augmenté de 2,25 %.

Les commissions nettes ont évolué positivement de 3,5% pour atteindre 16,358 MD.

Les produits enregistrés sur le portefeuille titres commercial et les opérations financières ont, pour leur part, augmenté de 18,2%, soit de 5,5 MD à 6,4 MD.

EVOLUTION DU PRODUIT NET BANCAIRE (EN MDTU)





2. Les Charges d'Exploitation:

Les charges générales d'exploitation, incluant les provisions et les amortissements, ont augmenté de 17,39 % pour atteindre 60,4 MD contre 51,4 MD en 2004. Cette hausse trouve sa source dans l'apurement définitif de la créance liée au sinistre BATAM, et aux charges occasionnées par l'ouverture de 14 nouvelles agences dans le cadre de la politique de densification du réseau en 2005.

Les frais de personnel ont atteint 25,7 MD contre 23,8 MD en 2004 (+7,8%) sous l'effet principal de l'augmentation légale des salaires et de l'ouverture des nouvelles agences.

Les autres frais généraux progressent de 11,2 % à 14,6 MD (contre 13,1 MD en 2004) sous l'effet notamment de l'élévation des charges de loyers (nouvelles agences), et les frais de communication.

Les amortissements s'élèvent à 7,7 MD en progression de 16 % par rapport à 2004 (6.6 MD), ce poste est fortement impacté par l'adoption de la méthode d'amortissement dégressif du matériel informatique et les travaux d'agencement des nouvelles agences. Le coefficient d'exploitation qui rapporte les charges de gestion (frais de personnel + autres frais généraux + amortissements) au

EVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATIONS

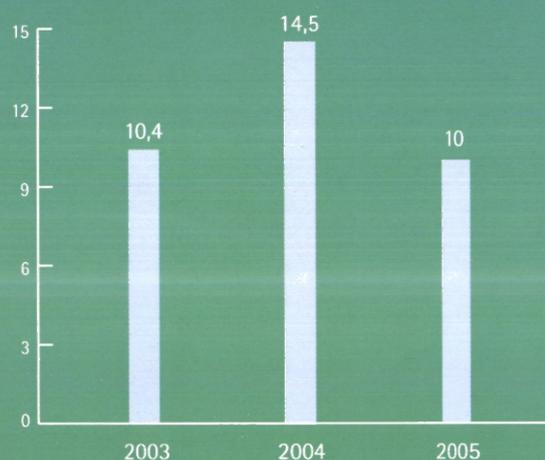


P.N.B. s'est dégradé pour atteindre 69,8% contre 67,8% en 2004.

3. Le Résultat Brut d'Exploitation :

Le résultat brut d'exploitation de l'exercice s'est établi à 10 MD contre 14,5 MD en 2004 enregistrant une baisse de 30,5%.

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION



4. Le Résultat Net :

Après une charge d'impôts de 4,2 MD, le résultat net de la banque atteint 7.004 MD contre 10.198 MD en 2004 soit une baisse de 31,3%.

5. Répartition du Résultat :

		(en milliers de dinars)
Exercice 2004		Exercice 2005
10.198	Résultat Net	7.004
4	Report à nouveau	2
10.202	Bénéfices à répartir	7.006
510	Réserve légale	351
7	Réserve à régime spécial	317
463	Réserve Extraordinaire	-670
220	Tantièmes	-
9.000	Dividendes	7.000
2	Report à nouveau	8

Le dividende par action est de 0,700 dinars au 31.12.2005, ce qui représente sur la base du cours de l'action UBCI au 31.12.2005 (28 dinars) un rendement de 2,5%.





Le Total Bilan a progressé de 11% pour atteindre 1212 MD en 2005 contre 1091 MD en 2004.

1. Evolution des Fonds Propres :

Avant répartition du résultat, les Fonds Propres de la banque s'élevaient à 149 MD. Ils représentent 12,3% du total de l'actif, ratio largement supérieur à la moyenne de la profession.

Après répartition et déduction des non-valeurs, les Fonds Propres Nets de la banque s'établiront à 142 MD au 31 décembre 2005.

2. Le Fonds de Roulement :

Compte tenu d'une annuité d'investissements de 13 MD, dont 10 MD à titre d'investissements en immobilisations (MEGRINE B, nouvelles agences,...) et 3MD à titre d'immobilisations financières (notamment l'augmentation du portefeuille BTA en tant que titres d'investissement), le Fonds de Roulement de l'UBCI enregistre une légère baisse pour se situer à 75 MD contre 82 MD en 2004.

3. Le Ratio de Couverture des Risques :

Le ratio de couverture des risques (équivalent du ratio COOKE sur le plan international) qui compare les Fonds Propres au total des risques pondérés, atteignait au 31 décembre 2005, 12,5% contre 13,6% un an plus tôt.

Pour mémoire, le seuil réglementaire de ce ratio est de 8%.

4. Structure Financière :

L'U.B.C.I. conserve une structure financière solide, parmi les toutes meilleures de la place avec :

- un ratio Fonds Propres / Total Actif de 12,3%,
- un ratio Fonds Propres / Créances clientèle nettes de provisions de 16,8%,
- un ratio RBE avant provisions / Total Actif de 2%.



Nouvelle agence UBCI Ariana II ouverte en 2005

En 2005, le cours de l'action UBCI a fluctué entre 29,000 dinars au plus haut et 19,600 dinars au plus bas. En fin d'année, l'action cotait 28,000 dinars (coupon détaché) enregistrant une hausse de 40,98% par rapport au 31/12/04, supérieure au BVMT (17,2%) et TUNINDEX (21,3%). 411 656 titres ont été échangés sur le marché contre 215 816 en 2004.

Sur la base de son cours au 31/12/05 et de ses résultats actualisés, l'action UBCI représente un PER de 27,46.

Au 31/12/2005, la capitalisation boursière de l'UBCI totalisait 280,060 MD contre 200 MD fin 2004 enregistrant une progression de 40,03% et se classant comme 3ème capitalisation du secteur bancaire.

COURS DU TITRE UBCI en dinars

	2002	2003	2004	2005
Plus haut	24,980	28,140	33,400	29,000
Plus bas	17,100	16,280	19,250	19,600
Cours 31/12	18,000	25,380	20,000	28,000
Cours moyen du mois de décembre	17,497	25,186	20,862	28,006
Coupon de l'exercice	0,900	1,100	0,900	0,700
Coupon/VN	18%	22%	18%	14%

* coupon à proposer lors de l'AGO du 18/05/2006

COURS DU TITRE UBCI



التوقيت HEURE 19 33

التاريخ DATE 07 03

الصرف CHANGE EXCHANGE

العملة MONNAIES	الوحدات UNITE	الشراء ACHAT	البيع VENTE
الريال السعودي RYAL SAOUDIEN	SAR 10	355 1	367 4
الدولار الكندي DOLLAR CANADIEN	CAD 1	1 15 4	1 20 1
الكرونة الدنماركية COURONNE DANOISE	DKK 100	2 108 1	2 20 12
درهم الإمارات DIRHAM E.A.U	AED 10	356 0	3 70 0
الدولار الأمريكي DOLLAR AMERICAIN	USD 1	13 13	13 6 0
الجنيه الاسترليني LIVRE STERLING	GBP 1	23 15	24 2 6
اليان الياباني YEN JAPONAIS	JPY 1.000	1 1 19 9	1 1 6 5 7
الدينار الكويتي DINAR KOWEITEN	KWD 1	4 40 6	4 6 9 3
الكرونة النرويجية COURONNE NORVEGENNE	NOK 100	1 4 6 4 3	2 0 8 5 0
الريال القطري RYAL QATARI	QAR 10	358 1	3 74 1
الكرونة السويدية COURONNE SUÉDOISE	SEK 10	1 6 0 2	1 7 5 1
الفرنك السويسري FRANC SUISSE	CHF 10	10 1 7 0	10 5 9 3
يورو لوربي EURO	EUR 1	15 8 9	1 6 4 2
الدينار البهري DINAR BAHREINI	BHD 1	3 4 9 5	3 6 1 2
جنيه جبل طارق LIVRE GIBRALTAR	GIP 1	-----	-----

MED SERVICES-TUNIS - 71 86 02 01

TD 307

L'ACTIVITE DES FILIALES

1. Comportement du secteur de leasing

Les mises en force ont atteint 446,9 MD en retrait de -9,8% par rapport à l'exercice précédent (495,5 MD). La production du secteur est affectée essentiellement par le retrait d'une société (Amen lease) ainsi que par le décalage observé dans le démarrage de certains grands projets. La production mobilière s'est stabilisée à 402,6 MD contre 435,4 MD en 2004 (-7,5%) et représente 90% de l'ensemble des financements. Les mises en force immobilières ont poursuivi leur décélération pour la deuxième année consécutive : 44,2 MD contre 56,9 MD en 2004 soit une régression de -22,3%.

2. L'activité d'UTL

L'activité de l'exercice est caractérisée par un rythme de production mensuel régulier et presque uniformément réparti. Avec un volume de 36,9 MD portant sur 805 contrats, UTL enregistre un accroissement de ses mises en force de +5,73% en ligne avec son budget. Le taux de pénétration sur des relations de la banque est de 43,8% (16,2 MD) contre 65,5% en 2004 en raison de la réorganisation commerciale du réseau de la banque.

Les mises en force se concentrent sur le matériel roulant avec un volume de 23,8 MD (en accroissement de +5,8% par rapport à 2004) représentant 64,5% de la production totale de l'exercice et le matériel de bâtiment (7 MD) avec une part de 19% de la production. La part de l'immobilier est de 3,5% des mises en force (15% en 2004).

Parallèlement, UTL a continué à radier les créances contentieuses historiques entièrement couvertes par des provisions et agios réservés. Le portefeuille radié a porté sur un volume de 2,9 KTND contre 3,9 MD en 2004, ce qui porte le montant total des radiations à 6,8 MD sur les deux derniers exercices afin de donner une image fidèle de la physionomie des actifs.

Les impayés baissent globalement de -30,3% consécutivement à une réduction aussi importante de -36% réalisée en 2004 grâce à des performances exceptionnelles du recouvrement sur l'ensemble des créances classées. Ces dernières se sont établies à 13,7 MD contre 23,6 MD en 2004 et 32,3 MD en 2003. Le taux de ces créances par rapport à l'ensemble des engagements a atteint 19,7% contre 32% en 2004, et 39% en 2003. Cette amélioration s'est accompagnée par un renforcement remarqué du taux de couverture des créances contentieuses par des provisions et agios réservés qui s'est situé à **90,5%** contre 82% en 2004 et 2003 et 76% en 2002.

Sur ces bases, la charge nette de provision clientèle s'est établie à 0,36 MD contre 0,86 MD en 2004, soit une baisse -58,4% consécutive à une réduction -30,7% en 2004. En conséquence, le résultat net de l'exercice est de 1,7 MD contre 1,2 MD en 2004, soit une progression de +40,6%.

Au plan ressources, UTL a émis en 2005 un emprunt obligataire de 10 MD (à 7% sur 7 ans avec 2 ans de franchise), seconde tranche d'une enveloppe globale de 50 MD à émettre sur une période de 4 ans (2004-2007). Les ressources stables par l'effet des emprunts obligataires représentent en 2005 72% du total passifs hors capitaux propres contre 56,8% en 2004 et 49,9% en 2003.

Au plan commercial, UTL a développé des supports de communication en appui de son action sur le terrain. En sus d'une action e-mailing visant une population très large, les clients de l'UBCI ont pu recevoir des dépliants avec leurs relevés de compte.

Au plan organisationnel, l'exercice a été marqué par l'élaboration d'un manuel de procédures couvrant tout le périmètre d'UTL ainsi que sa déclaration dans le référentiel de la banque. Ce manuel qui faisait longtemps défaut à l'entreprise est une étape importante dans la codification de ses règles de fonctionnement.

De même, un travail de fonds de standardisation des outils de gestion (tableau de bord) selon les normes de la banque a été accompli sans oublier l'inscription d'UTL dans le périmètre du plan de continuité de l'activité (PCA) du groupe. Ces chantiers sont menés avec l'assistance de la Direction des Systèmes d'information de la banque conformément à la convention d'assistance en la matière. Enfin, le dispositif de contrôle matérialisé par les points de surveillance fondamentaux (PSF) a été étoffé en 2005 selon les normes du Groupe UBCI.

UGF

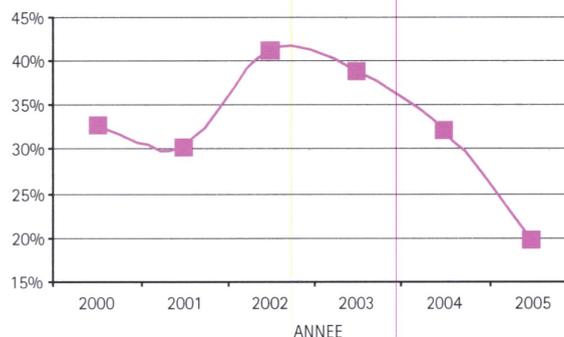
Durant l'année 2005, l'UGF a assuré la négociation en Bourse d'un volume de transaction de 261 Millions de dinars contre 75 Millions de dinars en 2004 et maintient toujours une bonne position : 5ème sur 23 Intermédiaires malgré une concurrence très vive.

Sur le marché financier, UGF place pour la deuxième année consécutive un emprunt obligataire émis par UTL de 10 millions de dinars.

Les produits d'exploitation, ont enregistré une hausse de 49% passant de 418 mD en 2004 à 623 mD en 2005.

L'exercice 2005 a été clôturé par un bénéfice net de 75 mD contre 4 mD en 2004.

EVOLUTION DU TAUX DES CREANCES ACCROCHÉES



MED FINANCE SICAF

Les revenus de MED FINANCE arrêtés au 31/12/2005, s'élèvent à 602 mD contre 185 mD en 2004, enregistrant ainsi une augmentation de 225,4%. Cette importante évolution est due essentiellement à : 1- la réalisation d'une plus value de 216 mD suite à la cession de la totalité des titres UBCI, et 2- l'encaissement des dividendes servis par UTL (151 mD) et par l'union immobilière (110 mD).

Les provisions sur dépréciation de titres ont atteint 945 mD contre 930 mD en 2004, soit une dotation de l'année 2005, de 15 mD. Cette dotation est constituée sur la participation UTL.

Quant aux autres charges d'exploitation Med Finance, a continué sa politique de maîtrise des charges. En effet, le montant des autres charges au 31/12/2005 s'élève à 46 mD contre 39 mD en 2004.

Le résultat net de l'exercice a progressé de 494 mD passant de 39 mD au 31 décembre 2004 à 533 mD au 31 décembre 2005.

GLOBAL INVEST SICAR

Durant l'exercice 2005, les produits d'exploitation ont enregistré une baisse sur les plus values de cession et sur les dividendes encaissés. En effet, ils ont passé de 1.088 mD en 2004 à 793 mD au 31/12/2005.

Les provisions pour dépréciation des titres de participation s'élevaient en 2005 à 132 mD contre 120 mD en 2004, soit une augmentation de 10%

Les charges d'exploitation ont enregistré une évolution de 61 mD, passant de 24 mD en 2004 à 85 en 2005

L'exercice 2005 s'est soldé par un bénéfice net de 311 mD contre 843 mD en 2004

Union Tunisienne de Participation SICAF

Les revenus de l'UTP réalisés en 2005, s'élevaient à 440 mD contre 259 mD en 2004, enregistrant un accroissement de 70%. Ceci est dû essentiellement à l'augmentation du montant des dividendes encaissés sur les titres de participation, passant de 159 mD en 2004 à 250 en 2005

Les provisions sur dépréciation de titres ont légèrement augmenté 2,3%, se situant à 348 mD en 2005 contre 340 mD en 2004

Les autres charges d'exploitation ont connu une compression de 24,9% passant de 169 mD en 2004 à 127 mD en 2005

Le résultat net a maintenu le même niveau de progression que l'année dernière soit un taux d'accroissement de 64%. En effet, il a passé de 101 mD en 2003 à 165 mD en 2004 et à 271 mD en 2005

ASSET MANAGEMENT

Les produits de placement s'élevaient au 31 décembre 2005 à 4,4 mD. Ils correspondent aux revenus des actions ALYSSA SICAV

Les charges d'exploitation sont réduites au minimum pour se situer à 1,5 mD, contre 5 mD en 2004

La trésorerie, qui a stagné avec un total de 105 mD le 31/12/2005, est placée à ALYSSA SICAV

L'exercice 2005 a été clôturé par un bénéfice de 2 mD contre un déficit de 0,6 mD fin 2004

UNION IMMOBILIERE

Les produits d'exploitation de l'UNION IMMOBILIERE, ont connu une hausse de 33,7% par rapport à l'année 2004, passant de 86 mD à 115 mD en 2005. Cette augmentation s'explique par la mise en exploitation de la majorité des constructions, et ce, par la location d'un immeuble à l'UBCI

Les produits de placement ont baissé de 26%, passant de 123 mD au 31/12/2004 à 90 mD à la clôture de l'exercice 2005. Ces produits correspondent essentiellement aux dividendes servis par la SICAV ALYSSA (80 mD)

Les autres charges d'exploitation se sont élevées à 56 mD au 31 décembre 2005 contre 16 mD au 31 décembre 2004

Les dotations aux amortissements ont passé de 77 mD en 2004 à 122 mD en 2005, soit un taux d'accroissement de 58,6%

L'exercice 2005 s'est clôturé par un bénéfice de 25 mD contre un bénéfice de 115 mD en 2004

APERÇU DU GROUPE

BNP PARIBAS

AU 31 DÉCEMBRE 2005



Siège BNP PARIBAS à Paris

Des performances en forte hausse

- Un développement soutenu de l'activité avec un produit net bancaire en hausse de 5 %.
- Une nouvelle progression de la rentabilité : Résultat Net Part du Groupe de + 24,1 % et une évolution de la rentabilité sur capitaux propres de 16,8 % (+2,5 points)
- Amélioration de l'efficacité opérationnelle : Coefficient d'exploitation : 61,6 % (-1,3 points)
- Bénéfice net par action : 5,5 Euros (+28,8 %)
- Dividende porté de 1,45 à 2 Euros (+37,9 %)

			(en millions d'euros)
ACTIVITE (Normes IFRS)	31-12-2005	01-01-2005	% évolution
Total Bilan	1 258 079	1 002 503	+25,5%
Prêts et créances sur la clientèle	301 196	244 228	+23,3%
Dépôts de la clientèle	247 494	211 487	+17%
Capitaux propres, part du groupe ⁽¹⁾	40 718	32 311	+26%
Ratio international de solvabilité	11,0%	10,1%	
<i>dont noyau dur</i>	<i>7,6%</i>	<i>7,5%</i>	
(1) avant affectation du résultat			
			(en millions d'euros)
RESULTATS (Normes IFRS)	31-12-2005	01-01-2005	% évolution
Produit Net Bancaire	21 854	19 369	+12,8 %
Résultat Brut d'Exploitation	8 485	7 326	+15,8 %
Résultat Net, part du Groupe	5 852	4 939	+18,5 %

LES TROIS GRANDS DOMAINES D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)

	P.N.B.		R.B.E.	
- Banque Détail	11.250	(+12,6 %)	4.260	(+15,0 %)
- Banque de Financement et d'Investissement	6.422	(+16,3 %)	2.711	(+25,4 %)
- Banque Privée et Gestion d'Actifs	3.552	(+16,7 %)	1.221	(+15,8 %)

NOTATIONS

- Standard Et Poors	AA	Perspective stable
- MOODYS	Aa2	Perspective stable
- Fitch	AA	Perspective stable

PERFORMANCES FINANCIÈRES

	2002	2003	2004	2005
Résultat Net (en million d'Euros)	3.295	3.761	4.668	5.852
Coefficient d'Exploitation	65,2 %	62,9 %	61,6 %	62,2 %
Rentabilité des Capitaux Propres (R.O.E.)	13,5 %	14,3 %	16,8 %	20,2 %
Capitalisation boursière (en milliards d'Euros)	34,8	45,1	47,2	57,3
Résultat par actions (en Euro)	3,78	4,31	5,55	7,02

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31-12-2005

Messieurs les actionnaires de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale de 18 juin 2003, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie (UBCI) arrêté au 31 Octobre 2005, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérification et information spécifiques prévus par la loi et les normes professionnelles

1-Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de l'UBCI au 31 décembre 2005. Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur cet état financier sur la base de note audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, par sondage, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les états financiers. Il comprend également une évaluation des principes et des méthodes comptables retenus, des estimations fait espar les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'UBCI ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

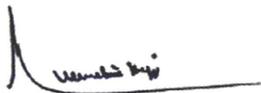
2- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, la banque procède actuellement au suivi de la liste des actionnaires sur la base de l'état communiqué périodiquement par la STICODEVAM. La tenue proprement dite des comptes en valeurs mobilières n'est pas opérée, dans l'attente de la publication du règlement du CMF et du cahier des charges à ce sujet.



AMC Ernest & Young
Nouredine HAJJI

Tunis, le 28 avril 2006

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31-12-2005

Messieurs les actionnaires de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit et des articles 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-après sur les conventions conclues et opération réalisées suivant :

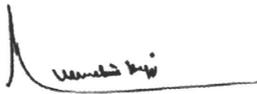
- 1) La banque a eu recours au cours de l'exercice 2005 à BNP Paribas BDDI (qui détient 50 % du capital de l'UBCI) pour des travaux d'assistance technique portant sur la maintenance, le développement et la standardisation des applications informatiques. Le coût global au titre de l'exercice 2005 s'est élevé à 2 120 KDT.
- 2) La société Union Tunisienne de Leasing (UTL) (dont le capital est détenu à hauteur de 70 % par l'UBCI) a confié à l'UBCI, en vertu d'une convention, la mission de gestion comptable, administration, informatique et l'appui d'analyse du risque de crédit. Le montant facturé par la banque en 2005 au titre de cette prestation s'est élevé à 230 KDT.
- 3) La société UTL a conclu avec l'UBCI une convention d'appel en garantie en vertu de laquelle l'UBCI garantit à UTL en cas de perte sur un dossier de crédit-bail réalisé par l'UTL avec un client de l'UBCI, une indemnisation à hauteur de sa participation au risque soit 50 % sur le capital restant dû après le dernier loyer payé par le locataire. L'intervention de la banque est rémunérée par une commission de risque trimestriel calculé sur la

base de 1 % de l'encours garanti de chaque contrat. Par ailleurs, en rémunération des dossiers initiés et montés par le réseau des groupes d'exploitation, et conformément à la même convention, l'UBCI perçoit une commission d'apport calculée sur la base de 0,5 % de l'encours garantie. Au titre de l'exercice 2005, les produits perçus et les charges supportées par la banque au titre de ces opérations se présentent comme suit :

- de risque trimestrielle : 129 KDT
- Commission d'apports : 143KDT
- Part de risque supportée par la banque : 127 KDT

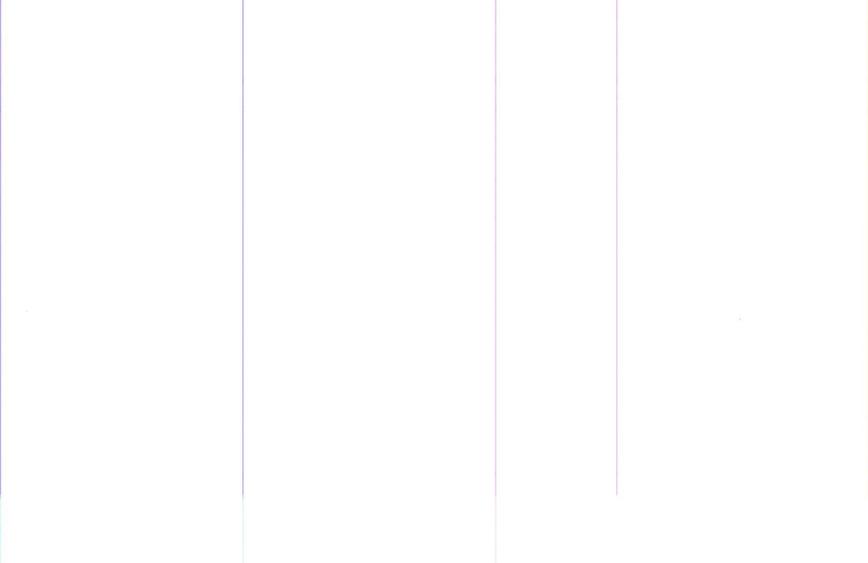
- 4) La banque loue auprès de la société Union Immobilière (dans laquelle elle détient 60 %) des locaux pour certains de ses agences. Le montant total de la charge locative s'élève au titre de l'exercice 2005 à 135 KDT.
- 5) Certains cadres de la banque occupent des postes de directeurs généraux dans des filiales de la banque et refacturées aux filiales concernées au titre de l'exercice 2005 s'élève à 19 KDT

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autre opération rentrant dans le cadre des dispositions précitées.



AMC Ernest & Young
Nouredine HAJJI

Tunis, le 28 avril 2006



LES ÉTATS FINANCIERS





Une réunion de la Direction Banque Entreprise

BILAN

Arrêté au 31 décembre 2005

(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	31/12/05	31/12/04
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	23 822	22 945
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	166 001	104 639*
Créances sur la clientèle	3	885 119	802 132*
Portefeuille-titres commercial	4	16 708	47 786
Portefeuille d'investissement	5	61 135	58 439
Valeurs immobilisées	6	32 878	30 391
Autres actifs	7	26 491	24 956*
TOTAL ACTIF		1 212 154	1 091 288
PASSIF			
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	73 711	94 051
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	863 250	711 933
Emprunts et ressources spéciales	10	85 023	96 658
Autres passifs	11	41 141	37 368*
TOTAL PASSIF		1 063 125	940 010
CAPITAUX PROPRES			
Capital		50 000	50 000
Réserves		91 984	91 004
Autres capitaux propres		39	72
Résultat reporté		2	4
Résultat de l'exercice		7 004	10 198
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	149 029	151 278
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1 212 154	1 091 288

* Données retraitées pour les besoins de comparabilité (voir notes aux états financiers 2, 3, 7 et 11).

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 décembre 2005

(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	31/12/05	31/12/04
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données	13	209 636	184 483
Crédits documentaires	14	83 272	90 054
TOTAL DES PASSIFS EVENTUELS		292 908	274 537
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement en faveur de la clientèle	15	80 573	73 700
Engagements sur titres (Participations non libérées)	16	492	584
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		81 065	74 284
ENGAGEMENTS REÇUS			
Garanties reçues	17	396 729	233 848
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		396 729	233 848

ETAT DE RESULTAT

période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005

(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	31/12/05	31/12/04
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et revenus assimilés	18	68 718	63 849*
Commissions	19	17 942	17 031*
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	20	6 448	5 455*
Revenus du portefeuille d'investissement	21	3 510	1 494
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		96 618	87 829
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts encourus et charges assimilées	22	26 198	22 265
Commissions encourues		1 584	1 224
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		27 782	23 489
PRODUIT NET BANCAIRE		68 836	64 340
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	23	(12 352)	(7 817)
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	24	(355)	(414)
Autres produits d'exploitation		2 002	2 034*
Frais de personnel		(25 723)	(23 852)
Charges générales d'exploitation	25	(14 632)	(13 154)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(7 700)	(6 635)
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 076	14 502
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	26	(661)	(104)
Impôts sur les sociétés	27	(2 411)	(4 200)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		7 004	10 198
Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		7 004	10 198
RESULTAT PAR ACTION (DT)	29	0,700	0,998

* Données retraitées pour les besoins de comparabilité (voir notes aux états financiers 18, 19 et 20).

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005

(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	31/12/05	31/12/04
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		93 192	86 729
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(27 558)	(23 825)
Prêts / Remboursement de prêts aux établissements financiers		12 846	(11 068)
Dépôts / Retraits dépôts des autres établissements bancaires et financiers		(118)	(415)
Prêts / Remboursement prêts accordés à la clientèle		(92 344)	(58 764)
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		102 027	17 914
Acquisition / Cession des titres de placement		30 973	(29 903)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(42 397)	(37 654)
Autres flux de trésorerie d'exploitation		6 426	891
Impôts sur les sociétés		(5 768)	(863)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		77 279	(56 958)
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Revenus encaissés du portefeuille d'investissement		2 882	486
Acquisitions / Cessions du portefeuille d'investissement		(2 446)	(29 018)
Acquisitions et cessions des immobilisations		(10 519)	(5 568)
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(10 083)	(34 100)
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission / Remboursement des emprunts		49 000	(6 000)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		(11 544)	(6 081)
Dividendes versés		(9 220)	(7 920)
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		28 236	(20 001)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		95 432	(111 059)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		6 827	117 886
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de d'exercice	28	102 259	6 827

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. PRESENTATION DE LA BANQUE

L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE est une société anonyme au capital de 50 000 000 Dinars, créée en décembre 1961, conformément à la loi N° 67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

L'UBCI est une banque de dépôt privée, filiale détenue à raison de 50% par la BNP Paribas BDDI participation.

Le capital social est divisé en 10.000.000 actions de 5 DT chacune, réparties comme suit :

ACTIONNAIRES	QUANTITE	POURCENTAGE
BNP PARIBAS BDDI Participation	5 000 000	50,00%
GROUPE BEN SEDRINE	734 731	7,35%
GROUPE TAMARZISTE	1 089 664	10,90%
GROUPE BOURICHA	455 790	4,56%
GROUPE SELLAMI	518 927	5,19%
MED RACHED CHEBIL	147 739	1,48%
ALI FEKIH	115 000	1,15%
Héritiers BOUADJA	106 451	1,06%
GROUPE RIAHI	502 364	5,02%
Groupe Saad hadj KHELIFA	175 677	1,76%
PERSONNES MORALES	208 858	2,09%
PERSONNES PHYSIQUES	913 274	9,13%
PERSONNES PHYSIQUES non résidentes	22 395	0,22%
ACTIONS NON CREEES	9 130	0,09%
TOTAL	10 000 000	100%

2. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'UBCI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale N° 01 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1er janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

3. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'UBCI sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les engagements de la banque sont composés des rubriques suivantes :

- Portefeuille escompte.
- Comptes débiteurs de la clientèle.
- Crédits sur ressources spéciales.
- Autres crédits à la clientèle.
- Engagements par signature.

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan, à mesure qu'ils sont contractés, et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24. (modifiée par la Circulaire 99-04 du 19 mars 1999)

(i) Les actifs courants (Classe 0)

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, paraît assuré.

(ii) Les actifs à surveiller (Classe 1)

Ce sont les engagements dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, est encore assuré et qui sont détenus par des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés, ou dont la situation financière se dégrade.

(iii) Les engagements douteux (ou actifs préoccupants) (Classe 2)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais, est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesures de redressement.

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal, sont supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

(iv) Les créances préoccupantes (Classe 3)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement, est menacé et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation, suggère un degré de perte éventuelle (ce sont des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2).

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal, sont supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

(v) Les créances compromises (Classe 4)

Font partie de cette classe, les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours ainsi que les actifs restés en suspens pendant un délai supérieur à 360 jours.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT, après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées;
- les garanties matérialisées par des instruments financiers;
- les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable;
- les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT;
- les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 99-04, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classe	Taux de provision
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions, sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat, lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) et parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT / COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT

La banque a opté pour le traitement des valeurs remis par les clients pour encaissement au sein de la comptabilité financière. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation. Seul le solde entre le portefeuille encaissement et les comptes exigibles après encaissement, est présenté au niveau des états financiers.

3.3. COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Composition du portefeuille-titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

(i) Le portefeuille-titres commercial :

- a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(i) Le portefeuille d'investissement :

- a) Titres d'investissements : Ce sont des titres acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titre d'investissement.
- b) Titres de participation : Ce sont les parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées. Ce sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées :

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan, pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- **Les titres de transaction** : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- **Les titres de placement** : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente, ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché, donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- **Les titres d'investissement** : le traitement des plus values latentes sur ces titres, est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :

- une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.
- l'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits, sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres, à revenu variable détenus par la banque, sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

3.4. COMPTABILISATION DES INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation actif.

3.5. COMPTABILISATION DES VALEURS IMMOBILISEES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

Immeubles	5 %
Travaux	10 %
Coffres forts	5 %
Matériels roulants	20 %
Matériels informatiques*	15 %
Logiciels informatiques	33 %
Logiciel ATLAS II	20 %
Immobilisations de faibles valeurs	100 %

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

* Pour le matériel informatique, la banque a opté pour un changement de méthode de calcul et de comptabilisation des amortissements matériel informatique en passant de la méthode linéaire à la méthode dégressive et ce, dans le but de rattachement des charges aux produits car la durée de vie du matériel en question, ne peut atteindre la durée de 7 ans.

3.6. CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises, sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence, sur la base du cours de change moyen interbancaire, en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période .

3.7 PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La banque a opté pour la comptabilisation progressive en passif des engagements de retraite correspondant à l'indemnité de retraite due, conformément à la convention collective applicable au secteur bancaire et aux autres avantages dus, en application de la politique interne de la banque.

Les engagements de retraite sont estimés à la date du 31 décembre 2005 à 4 185 KDT. A cette date, un montant de 2 726 est déjà porté au passif du bilan dont 724 TND imputés sur l'exercice 2005. Le reliquat, soit 1 459 KDT, sera imputé courant les exercices à venir sur une période de 4 ans.

3.8. IMPOTS SUR LES SOCIETES

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Toutefois, et conformément aux dispositions de la loi des finances pour la gestion 2006, la déduction des provisions, pour créances douteuses et des provisions pour dépréciation des titres, a été faite à 100% bénéfice imposable. Dans son article 39, la loi de Finances relative à l'exercice 1999 autorise les banques à déduire de l'assiette imposable relative à l'exercice 1999 et suivants, à concurrence de 100%, les créances abandonnées en principal et intérêt détenues sur des entreprises en difficulté. Le montant abandonné par l'UBCI, est de 513 KTND.

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

4.1- ACTIFS

Note 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique a atteint, au 31 décembre 2005, un montant de 23 822 KDT contre 22 945 KDT au 31 décembre 2004 et s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Caisse	8 753	7 757
Comptes ordinaires BCT	15 067	15 188
Chèques Postaux	2	-
	23 822	22 945

Note 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique a atteint, au 31 décembre 2005, un montant de 166 001 KDT contre 104 639 KDT au 31 décembre 2004 et se présente comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Banque Centrale de Tunisie (1)	99 537	42 185
Banques de dépôts	15 504	4
Banques non-résidentes	35 282	34 018
Organismes financiers spécialisés	15 280	28 126
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers et bancaires	398	306*
	166 001	104 639

* Il est à signaler qu'un reclassement a été opéré rétrospectivement sur les postes "Créances à la clientèle" et "Créances sur les établissements bancaires et financiers". Ce reclassement porte sur les créances rattachées sur les crédits accordés aux organismes de leasing pour un montant de 246 KDT au 31 décembre 2005 contre 211 KDT au 31 décembre 2004. Ces créances étaient initialement présentées au niveau de la rubrique "Créances sur la clientèle" et ont été reclassées au niveau de la rubrique "Créances sur les établissements bancaires et financiers".

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers, selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
BCT	99 537				99 537
Banques de dépôts	15 504				15 504
Banques non-résidentes	35 282				35 282
Organismes financiers	1 500	4 060	9 720		15 280
• Entreprise liée : UTL	1 000	3 060	9 720		13 780
• Autres organismes financiers spécialisés	500	1 000			1 500
Créances rattachées	398				398
	152 221	4 060	9 720	0	166 001

(1) Cette rubrique enregistre les prêts ou placements de la banque, en Dinars ou en devises, dans le cadre des appels d'offres négatifs ou des ponctions de liquidités de la Banque Centrale de Tunisie.

Note 3 - Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève, au 31 décembre 2005, à 885 119 KDT contre 802 132 KDT au 31 décembre 2004 et se détaille comme suit :

		31/12/05	31/12/04
Portefeuille escompte	(1)	665 656	576 256
Comptes débiteurs de la clientèle	(2)	110 989	111 276
Crédits sur ressources spéciales	(3)	54 924	64 387
Autres crédits à la clientèle	(4)	158 940	157 753
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		4 115	* 3 235
Total brut		994 624	912 907
Provisions sur crédits à la clientèle	(5)	(109 505)	(110 775)
Total net		885 119	802 132

* Il est à signaler qu'un reclassement a été opéré rétrospectivement sur les postes "Créances à la clientèle" et "Créances sur les établissements bancaires et financiers". Ce reclassement porte sur les créances rattachées sur les crédits accordés aux organismes de leasing pour un montant de 246 KDT au 31 décembre 2005 contre 211 KDT au 31 décembre 2004. Ces créances étaient initialement présentées au niveau de la rubrique "Créances sur la clientèle" et ont été reclassées au niveau de la rubrique "Créances sur les établissements bancaires et financiers".

La ventilation des créances sur la clientèle selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

	jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Portefeuille escompte	106 505	266 262	226 323	66 566	665 656
Compte débiteur de la clientèle	110 989				110 989
Crédits sur ressources spéciales	4 394	6 041	26 913	17 576	54 924
Autres crédits à la clientèle	152 582		6 358		158 940
Créances rattachées	4 115				4 115
	378 585	272 303	259 594	84 142	994 624

(1) Portefeuille escompte

Le portefeuille escompte, enregistre l'ensemble des effets à l'escompte détenus par la banque matérialisant des crédits que celle-ci a octroyés à ses clients. Il s'agit des effets de transactions commerciales et des billets de mobilisation représentatifs notamment de crédits de financement de stocks, de crédits de démarrage, de préfinancements d'exportations, de crédits moyen et long termes etc.

(2) Comptes débiteurs de la clientèle

Le solde de ce compte, correspond aux comptes débiteurs des clients ordinaires non douteux.

(3) Crédits sur ressources spéciales

Ces crédits sont financés sur des fonds spéciaux, d'origine budgétaire ou extérieure, affectés à des opérations de financement spécifiques. Les crédits impayés, douteux et litigieux ou en contentieux, sont maintenus dans la rubrique d'origine.

(4) Autres crédits à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève, au 31 décembre 2005, à 158 940 KDT contre un solde de 157 753 KDT au 31 décembre 2004 et s'analyse comme suit :

		31/12/05	31/12/04
Total créances douteuses	(i)	162 104	162 063
Valeurs impayées		6 179	5 192
Arrangement, rééchelonnements et consolidations		9 176	10 572
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	(ii)	1 064	677
Agios réservés classe 2,3,4		(19 583)	(20 751)
		158 940	157 753

(i) Les créances douteuses nettes d'agios réservés se détaillent comme suit :

		31/12/05	31/12/04
Classe 2		7 158	1 428
Classe 3		9 334	21 392
Classe 4		126 029	118 492
		142 521	141 312

(ii) Il s'agit des avances accordées à la clientèle, autres que bancaires ou financières. Ces avances sont rémunérées par la perception d'au moins 15 jours d'intérêts calculés au taux appliqué au compte à terme ou au bon de caisse majoré d'un point de pourcentage. Cette avance est garantie par le nantissement du bon de caisse.

(5) Provisions sur crédits à la clientèle

La variation des provisions sur crédits à la clientèle s'analyse comme suit :

Provisions au 31 décembre 2004		110 775
Dotations		13 127
Reprises	(i)	14 397
Provisions au 31 décembre 2005		109 505

(i) La reprise de provision sur créances douteuses s'analyse comme suit:

Reprise sur créances recouvrées		2 993
Reprises sur créances radiées		10 775
Reprise sur créances passées par pertes		629
		14 397

Note 4 - Portefeuille-titre commercial

Le solde de ce poste a atteint, au 31 décembre 2005, un montant de 16 708 KDT contre 47 786 KDT au 31 décembre 2004 et s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Titres de Placement à revenu variable	794	495
Bons de trésor assimilés BTA	2 091	3 564
Bons de trésor cessibles BTC	11 704	41 512
Autres obligations	2 000	2 000
Créances rattachées au compte portefeuille-titres commercial	128	239
Total brut	16 717	47 810
Provision pour dépréciation	(9)	(24)
Total Net	16 708	47 786

Note 5 - Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève, au 31 décembre 2005, à 61 135 KDT contre 58 439 KDT au 31 décembre 2004 et s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Titres de participation	9 538	13 244
Parts dans les entreprises liées (i)	26 540	25 071
Titres d'investissement	25 543	20 568
Créances rattachées au compte portefeuille titres d'investissement	1 406	1 094
Total brut	63 027	59 977
Provision pour dépréciations de titres	(1 892)	(1 538)
Total Net	61 135	58 439

(i) Sont considérées comme entreprises liées, les sociétés sur lesquelles l'UBCI exerce le pouvoir de participer aux décisions sur les politiques financières et opérationnelles.

Note 6 - Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées ont atteint 32 878 KDT, au 31 décembre 2005, contre 30 391 KDT au 31 décembre 2003 et s'analysent comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Valeurs brutes en début d'exercice	80 262	75 707
Acquisitions	10 268	5 934
Cessions	(2 266)	(1 379)
Valeurs brutes en fin de période	88 264	80 262
Amortissements	(54 836)	(49 819)
Provisions pour dépréciation	(550)	(52)
Valeurs nettes en fin de période	32 878	30 391

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées au cours de l'exercice 2005, se présente comme suit :

Libellé	Val. Brute au 31/12/04	Acqui / Cession	Val. Brute au 31/12/05	Amort 2004	Dotation	Reprise	Amort 2005	V. Nette au au 31/12/05
Fonds de Commerce	328	267	595	97	21	0	118	477
Immobilisations d'exploitation	18208	508	18 716	7 826	823	0	8 649	10 067
Immobilisations hors exploitation	136	428	564	82	6	0	88	476
Agencements et aménagements	13 823	1855	15 678	8 241	1 026	-42	9 225	6 440
Mobilier et Matériels	29 447	- 224	29 223	20 692	3 039	-1 680	22 051	6 831
Matériel de Transport	1 246	-265	981	1 031	107	-456	682	299
Immobilisations en Cours	1 566	2 943	4 509	0	0		0	4 863
Immobilisation incorporelle	15 508	2490	17 998	11 850	2 179	- 6	14 023	3 975
Total								33 428
Provisions pour dépréciation								-550
Total Général	80 262	8 002	88 264	49 819	7 201	- 2 184	54 836	32 878

Note 7 - Autres actifs

Le solde de cette rubrique a atteint 26 491 KDT, au 31 décembre 2005, contre 24 956 KDT au 31 décembre 2004 et se détaille comme suit :

		31/12/05	31/12/04
Débiteurs divers	(i)	20 307	18 014
Comptes de régularisation	(ii)	3 873	4 698
Comptes de Stock		45	6
Siège, succursale et agences		12	4
Créances prises en charge par l'Etat		2 618	2 630
		26 855	25 352
Provision sur autres actifs		(364)	*(396)
Total net		26 491	24 956

* Il est à signaler qu'un reclassement a été opéré rétrospectivement sur les postes "Autres actifs" et "Autres passifs". Ce reclassement porte sur des provisions (pour un montant de 396 KDT en 2004 et 364 KDT en 2005) constituées pour couvrir des éléments d'actifs. Ces provisions présentées jusqu'à l'exercice 2004 au niveau de la rubrique "Autres passifs" ont été reclassées à partir de l'exercice 2005 en déduction des autres actifs.

(i) Le compte débiteurs divers est analysé comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Prêts et avances au personnel	14 132	13 952
Dépôts et cautionnements constitués par la banque	209	207
Retenue à la source	43	56
Etat, impôt et taxes	1 474	-
Autres débiteurs divers	4 449	3 799
	20 307	18 014

* Pour l'exercice 2005, un trop perçus dégagé après imputation des acomptes provisionnel sur la charge de l'impôt de l'exercice 2005.

(ii) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Charges payées ou comptabilisées d'avance	1 980	2 436
Produits à recevoir	850	889
Débets à régulariser et divers	878	1 284
Compensation reçue	165	89
	3 873	4 698

4.2- PASSIFS

Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste a atteint 73 711 KDT au 31 décembre 2005 contre 94 051 KDT au 31 décembre 2004 et se détaille comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Banques de dépôt (i)	-	38 241
Banques d'investissement	26	
Banques non-résidentes (ii)	71 860	54 090
Organismes financiers spécialisés (iii)	1 540	1 658
Dettes rattachées aux prêts et emprunts interbancaires	285	62
	73 711	94 051

(i) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Banques de dépôt		
Comptes ordinaires	-	113
Emprunts au jour le jour et à terme	-	38 128
	-	38 241

(ii) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Banques non-résidentes installées à l'étranger		
Comptes ordinaires	1 864	3 122
Emprunts au jour le jour et à terme	69 996	50 968
	71 860	54 090

(iii) L'analyse de ce compte se présente comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Organismes financiers spécialisés		
Comptes ordinaires	1 540	1 658
	1 540	1 658

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ont une durée résiduelle qui n'excède pas les 3 mois.

Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de cette rubrique a atteint 863 250 KDT au 31 décembre 2005 contre un solde de 711 933 KDT au 31 décembre 2004. Il s'analyse comme suit :

		31/12/05	31/12/04
Comptes à vue	(i)	337 546	295 716
Comptes d'épargne	(ii)	241 283	225 138
CAT/BC et autres produits financiers	(iii)	184 463	138 655
Autres sommes dues à la clientèle		20 836	22 592
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	(iv)	78 000	29 000
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle		1 122	832
		863 250	711 933

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes à vue	337 546				337 546
Comptes d'épargne	241 283				241 283
CAT/BC et autres produits financiers	120 832	42 163	21 468		184 463
Autres sommes dues à la clientèle	20 836				20 836
Certificat de dépôt et bons de trésor souscrit par la clientèle	74 000	2 000	2 000		78 000
Dettes rattachées	1 122				1 122
	795 619	44 163	23 468	0	863 250

(i) Les comptes à vue sont analysés comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Compagnies d'assurances	4 466	3 186
Entreprises publiques	48 027	34 687
Autres clientèles commerciales	94 182	89 941
Comptes de non-résidents	83 890	60 556
Clients particuliers	106 981	107 346
	337 546	295 716

(ii) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

		31/12/05	31/12/04
Comptes spéciaux d'épargne	(a)	201 198	187 132
Comptes d'épargne investissement		375	365
Comptes d'épargne logement		26 887	25 805
Autres	(b)	12 823	11 836
		241 283	225 138

(a) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts aux personnes physiques.

(b) Il s'agit d'une multitude de comptes : Manager 2000, épargne emploi, épargne multi-projet, et épargne voyage.

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Bons de caisse	84 243	79 121
Dépôts à terme	26 665	24 785
Placements en devises	73 555	34 749
	184 463	138 655

(iv) Les certificats de dépôts sont des titres de créance matérialisant des placements faits par les entreprises et autres organismes auprès de la banque.

	31/12/05	31/12/04
Entreprises étatiques	55 000	21 500
Sociétés privées	23 000	2 000
Compagnies d'Assurances	-	5 500
	78 000	29 000

Note 10 - Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique a atteint 85 023 KDT au 31 décembre 2005 contre un solde de 96 658 KDT au 31 décembre 2004. Il s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
Emprunt Obligataire	20 000	20 000
Ressources Etatiques	6 476	6 813
FOPRODI	1 438	1 586
FONAPRA	4 952	5 141
FOSDA	86	86
Mobilisation créances	562	562
Crédits partenariat	20 417	25 985
Ligne PROPARCO	14 362	17 535
Lignes CFD	6 055	8 450
Crédit BIRD	3 644	4 351
Autres fonds extérieurs	33 411	38 368
Ligne Italienne	8 799	10 211
Ligne Suedoise	1 141	1 573
Ligne FODEP	248	360
Ligne Suisse	3 052	3 559
Ligne Espagnole	1 017	1 140
Ligne BEI	16 419	18 753
Ligne KFW	2 129	2 166
Encours FADES	606	606
Dettes rattachées à des ressources spéciales	513	579
Total Emprunts et Ressources Spéciales	85 023	96 658

Note 11 - Autres passifs

Le solde de cette rubrique a atteint 41 141 KDT au 31 décembre 2005 contre un solde de 37 368 KDT au 31 décembre 2004. Il s'analyse comme suit :

		31/12/05	31/12/04
Provisions	(1)	9 463	*7 318
Comptes de régularisation	(2)	10 814	9 174
Créditeurs divers		7 461	7 126
Comptes exigibles après encaissement	(3)	13 403	13 750
		41 141	37 368

* Il est à signaler qu'un reclassement a été opéré rétrospectivement sur les postes "Autres actifs" et "Autres passifs". Ce reclassement porte sur des provisions (pour un montant de 396 KDT en 2004 et 364 KDT en 2005) constituées pour couvrir des éléments d'actifs. Ces provisions présentées jusqu'à l'exercice 2004 au niveau de la rubrique "Autres passifs" ont été reclassées à partir de l'exercice 2005 en déduction des autres actifs.

(1) Les provisions sont analysées comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Provision en franchise d'impôt sur engagements par signature	4 404	3 390
Provisions pour risques et charges	2 332	1 926
Provisions pour charges de retraites	2 727	2 002
	9 463	7 318

(2) Le compte de régularisation s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Charges à payer	6 113	4 483
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	1 769	1 867
Crédits à régulariser et divers	2 880	2 741
Compte d'ajustement devises	52	83
	10 814	9 174

(3) Le solde du compte s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Comptes exigibles après encaissement	75 040	86 172
Portefeuille encaissement	(61 637)	(72 422)
	13 403	13 750

4.3- CAPITAUX PROPRES

Note 12 - Capitaux propres

A la date du 31 décembre 2004, le capital social s'élève à 50 000 KDT composé de 10 000 000 actions d'une valeur de 5 DT.

Le total des capitaux propres de la banque, avant affectation du résultat, s'élève au 31 décembre 2005 à 149 029 KDT. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2004	50 000	3 500	976	86 528	72	4	10 198	151 278
Réserve extraordinaire				-449	912		-463	0
Réserve à régime spécial			7				-7	0
Résultats reportés						-2	2	0
Distribution des bénéfices							-9 220	-9 220
Réserve légale		510					-510	0
Amortissement subvention						-33		-33
Résultat au 31-12-2005							7 004	7 004
Solde au 31-12-2004	50 000	4 010	534	87 440	39	2	7 004	149 029

Conformément à la répartition des bénéfices de l'exercice 2004 telle que approuvée par l'AGO tenue de 25 avril 2005, il a été décidé de transférer un montant de 449 KTD de la réserve à régime spéciale à la réserve extraordinaire correspondant à la partie de cette réserve devenue disponible.

4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 13 : Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique totalise au 31 décembre 2005 un montant de 209 636 KDT contre un solde de 184 483 KDT au 31 décembre 2004 et se détaille comme suit :

	31/12/05	31/12/04
En faveurs d'établissement bancaires et financiers	73 463	48 622
Etablissements bancaires	66 700	42 030
Entreprises liées : UTL	1 763	1 592
Engagements sur billet de trésorerie	5 000	5 000
En faveur de la clientèle	136 173	135 861
Cautions fiscales	9 022	8 160
Cautions pour marchés	61 825	56 148
En devises	8 238	3 227
En dinars	53 587	52 921
Cautions douanières	22 605	22 176
Cautions diverses	36 007	39 332
En devises	19 352	19 100
En dinars	16 655	20 232
Obligations cautionnées	6 714	10 045
	209 636	184 483

Note 14 - Crédits documentaires

Le solde de cette rubrique a atteint 83 272 KDT au 31 décembre 2005 contre un solde de 90 054 KDT au 31 décembre 2004. Ce solde se détaille comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Crédit documentaire en faveur des établissements financiers et bancaires	13 166	9 681
Crédit documentaire en faveur de la clientèle	70 106	80 373
Ouverture de crédits documentaires	46 135	56 081
Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur	23 971	24 292
	83 272	90 054

Note 15 - Engagements de financement donnés

Ce sont les accords de financement et les ouvertures de lignes de crédit confirmées que la banque s'est engagée à mettre à la disposition d'autres établissements bancaires et financiers et d'agents économiques.

Au 31 décembre 2005, les engagements sur crédits à la clientèle totalisent 80 573 KDT.

Note 16 - Engagements sur titres

Ce compte englobe les participations non libérées. Il se détaille comme suit :

	31/12/05	31/12/04
EPAC COM	9	9
IDE	7	7
Génie climatique	3	3
SIDCO	312	312
Maison du Banquier	161	253
	492	584

Note 17 - Garanties reçues

	31/12/05	31/12/04
Garanties reçues de l'Etat et des compagnies d'assurances	36 266	44 327
Garanties reçues des banques	79 502	56 307
Garanties reçues des banques résidentes	1 125	1 059
Garanties reçues des banques non-résidentes	78 377	55 248
Nantissement titres	6 897	5 088
Garanties reçues de la clientèle	274 064	128 126
	396 729	233 848

* La valeur des garanties reçues de la clientèle a augmenté au cours de l'année 2005 suite à l'augmentation des emplois et de la mise à jour du recensement des garanties reçues dans le cadre de la comptabilisation automatique au niveau du pétale "garanties".

4.5- ETAT DE RESULTAT

Note 18 - Intérêts et revenus assimilés

Le solde de cette rubrique s'élève à 68 718 KDT au 31 décembre 2005 contre un solde de 63 849 KDT au 31 décembre 2004. Ce poste s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	2 963	1 974
Produits sur opérations de crédit (1)	60 010	55 600*
Revenus assimilés (2)	5 745	6 275**
	68 718	63 849

* Il est à signaler qu'un reclassement a été opéré rétrospectivement sur les postes "Intérêts et revenus assimilés" et "Autres produits d'exploitation". Ce reclassement porte sur les intérêts perçus sur les crédits accordés au personnel (un montant de 451 KDT en 2004 et 464 KDT en 2005). Ces intérêts étaient présentés jusqu'à 2004 au niveau de la rubrique "Intérêts et revenus assimilés" et ont été reclassés à partir de l'exercice 2005 au niveau des "Autres produits d'exploitation".

** Il est à signaler qu'un reclassement a été opéré rétrospectivement sur les postes "Intérêts et revenus assimilés" et "Commissions". Ce reclassement porte sur les commissions perçues sur les cautions étrangères assimilées à des intérêts (un montant de 534 KDT en 2004 et 482 KDT en 2005). Ces commissions étaient présentés jusqu'à 2004 au niveau de la rubrique "commissions" et ont été reclassés à partir de l'exercice 2005 au niveau des "Intérêts et revenus assimilés".

Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire

Les produits sur opérations de trésorerie et interbancaires se détaillent comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Marché Monétaire au jour le jour	196	458
Marché Monétaire à terme	5	330
Placements en devises auprès des correspondants étrangers	903	102
Marché Monétaire en devises	1 798	1 073
Autres	61	11
	2 963	1 974

Produits sur opérations de crédit

Les produits sur opérations de crédit se présentent comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Portefeuille effets (court, moyen et long terme)	43 699	38 280
Comptes courants débiteurs	11 523	11 469
Crédits sur ressources extérieures	4 279	4 963
Créances douteuses ou litigieuses	509	888
	60 010	55 600

Revenus assimilés

Les revenus assimilés se détaillent comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Avals, cautions et acceptations bancaires	2 647	2 800
Commissions de découverts	2 063	2 034
Commissions sur billets de trésorerie	49	64
Report-Déport	752	750
Autres Intérêts assimilés	234	627
	5 745	6 275

Note 19 - Commissions

Le solde de cette rubrique s'élève à 17 942 KDT au 31 décembre 2005 contre un solde de 17 031 KDT au 31 décembre 2004. Ce solde se détaille comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	15 074	14 249*
Commissions de tenues de comptes	2 333	2 508
Autres commissions (1)	535	274**
	17 942	17 031

* Il est à signaler qu'un reclassement a été opéré rétrospectivement sur les postes "Intérêts et revenus assimilés" et "Commissions". Ce reclassement porte sur les commissions perçues sur les cautions étrangères assimilées à des intérêts (un montant de 534 KDT en 2004 et 482 KDT en 2005). Ces commissions étaient présentés jusqu'à 2004 au niveau de la rubrique "commissions" et ont été reclassés à partir de l'exercice 2005 au niveau des "Intérêts et revenus assimilés".

** Il est à signaler qu'un reclassement a été opéré rétrospectivement sur les postes "Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières", "Commissions" et "Autres produits d'exploitation". Ce reclassement porte sur:

- les différences de charge sur les opérations monétiques (un montant de 147 KDT en 2004 et 219 KDT en 2005) qui étaient présentés jusqu'en 2004 au niveau de la rubrique "Commissions" et ont été reclassées à partir de l'exercice 2005 au niveau des "Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières".
- des frais facturés à la clientèle (un montant de 11 KDT en 2004 et 10 KDT en 2005) qui étaient présentés jusqu'à 2004 au niveau de la rubrique "Autres produits d'exploitation" et ont été reclassés à partir de l'exercice 2005 au niveau des "Commissions".

Note 20 - Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 6 448 KDT au 31 décembre 2005 contre un solde de 5 455 KDT au 31 décembre 2004.

Ce solde s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Intérêts perçus sur Bons de trésor à court terme	1 251	589
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	287	516
Gains/opération BTA-BTC	62	253
+Value/cession titres	-	7
Bénéfice de change	5 022	4 647
Perte de change	(315)	(633)
Intérêts /emprunt obligataire	125	100
Dotations aux provisions	16	(24)
	6 448	5 455

Note 21 - Revenus du portefeuille d'investissement

Ce poste totalise au 31 décembre 2005 un montant de 3 510 KDT contre 1 494 KDT au 31 décembre 2004 et se détaille comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	1 840	1 008
Dividendes sur portefeuille participation	1 354	486
Plus value cession titres de participation	316	-
	3 510	1 494

Note 22 - Intérêts encourus et charges assimilées

Le solde de cette rubrique s'élève à 26 198 KDT au 31 décembre 2005 contre un solde de 22 265 KDT au 31 décembre 2004. Ce solde s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Charges sur opérations trésorerie et interbancaire	2 856	885
Intérêts sur les dépôts de la clientèle (1)	18 555	15 691
Charges sur emprunts obligataires et extérieurs	4 355	5 303
Charges assimilées	432	386
	26 198	22 265

(1) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Dépôts à vue	2 961	2 103
Bons de caisse et autres produits financiers	5 573	4 591
Comptes d'épargne	7 983	7 464
Certificats de dépôts	2 038	1 533
	18 555	15 691

Note 23 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève à 12 352 KDT au 31 décembre 2005 contre un solde de 7 817 KDT au 31 décembre 2004. Ce solde s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Décote sur créance restructurée	-	13
Dotations aux provisions	15 903	13 735
Reprises de provisions	(15 059)	(9 137)
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par provision	629	238
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par provision	184	337
Créances radiées	10 775	2 647
Récupération sur créances radiées	(80)	(16)
	12 352	7 817

Note 24 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement :

Le solde de cette rubrique s'élève à 355 KDT au 31 décembre 2005 contre un solde de 414 KDT au 31 décembre 2004. Ce solde s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Dotations aux provisions	420	577
Reprises de provisions	(65)	(163)
	355	414

Note 25 - Charges générales d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 14 632 KDT au 31 décembre 2005 contre un solde de 13 154 KDT au 31 décembre 2004.

Ce solde s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Impôts et taxes	517	474
Travaux, fournitures et services extérieurs	5 804	4 829
Transport et déplacement	37	40
Frais divers de gestion	6 755	5 822
Charges sur opérations de leasing	68	43
Autres charges d'exploitation	1 451	1 946
	14 632	13 154

Note 26 - Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique enregistre une perte de 661 KDT au 31 décembre 2005 contre une perte de 104 KDT au 31 décembre 2004. Ce solde s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Plus value de cession d'immobilisations	75	3
Moins value de cession d'immobilisations	(2)	(107)
Redressement fiscal (1)	(734)	-
	(661)	(104)

(1)- Il s'agit d'un redressement fiscal suite à un contrôle approfondi des exercices 2001, 2002 et 2003

Note 27 - Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2005 totalise 2 411 KDT et se présente comme suit :

Bénéfice comptable avant impôt (avant provisions)	27 010
Réintégrations	3 891
Déductions (dont provisions)	(21 012)
Réinvestissements exonérés	(3 000)
Résultat fiscal	6 878
Taux d'impôt	35%
Impôt sur les sociétés	2 411

4.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 28 - Liquidités et équivalents de liquidités

Au 31 décembre 2005, les liquidités et équivalents de liquidités totalisent un montant de 102259 KDT et se détaillent comme suit :

Rubrique	31/12/05	31/12/04
Caisse	8 753	7 757
Timbres fiscaux	-	6
Banque Centrale(comptes ordinaires)	15 067	15 188
Banques de dépôts (comptes ordinaires)	4	4
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	2 610	3 755
Banque Centrale (prêts au jour le jour et à terme)	99 537	42 185
Banques de dépôts (comptes au jour le jour et à terme)	15 500	
Banques non-résidentes (prêts au jour le jour et à terme)	20 271	
Banques non-résidentes installées à l'étranger (autres)	12 401	30 263
Chèques postaux	2	
Banques de dépôt (comptes ordinaires)		(113)
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	(1 864)	(3 122)
Banque Centrale (emprunts au jour le jour)	0	0
Banques de dépôts (Emprunts au jour le jour et à terme)		(38 128)
Banques de développement comptes ordinaires	(26)	0
Banques non-résidentes (emprunts au jour le jour et à terme)	(69 996)	(50 968)
	102 259	6 827

4.7 - AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 29 - Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005, se présentent comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
Résultat net (en KDT)	7 004	10 198
Tantièmes	-	220
Résultat net attribuable aux actionnaires	7 004	9 978
Nombre d'actions ordinaires	10 000 000	10 000 000
Résultat de base par action (en DT)	0,700	0,998

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

Note 30 - Répartition des actifs et passifs selon leur durée résiduelle

La répartition des actifs et passifs de la banque arrêtés au 31 décembre 2005, se détaille comme suit :

	Durée < 3 mois	3 mois < D < 6 m	6 mois < D < 1 AN	1 An < D < 5 ANS	D > 5 ANS	TOTAL
ACTIF						
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP, et TGT	23 822					23 822
Créances sur les établissements bancaires et financiers	152 221	1 530	2 530	9 720	0	166 001
Créances sur la clientèle	269 080	221 304	50 999	259 594	84 142	885 119
Portefeuille-titre commercial	14 708			1 600	400	16 708
Portefeuille d'investissement	1 406			59 729		61 135
Valeurs immobilisées	855	921	3 518	12 757	14 827	32 878
Autres actifs	26 491					26 491
TOTAL ACTIFS	488 583	223 755	57 047	343 400	99 369	1 212 154
PASSIF						
Banque Centrale et CCP						
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	3 715	40 513	29 483			73 711
Dépôts et avoirs de la clientèle	795 619	23 602	20 561	23 468		863 250
Emprunts et Ressources spéciales	11 053	3 401	5 101	35 710	29 758	85 023
Autres passifs	41 141					41 141
CAPITAUX PROPRES	8	8	16	7	148 990	149 029
TOTAL PASSIF	851 536	67 524	55 161	59 185	178 748	1 212 154
POSITION NETTE	-362 953	156 231	1 886	284 215	-79 379	0

Note 31 - Transactions avec les parties liées

Les principales transaction avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice 2005 clôt le 31 décembre 2005 se présentent comme suit :

Opérations avec BNP Paribas :

- L'UBCI bénéficie d'une assistance technique de la BNPP qui consiste en une maintenance technique et évolutive des applications informatiques de la banque. Le montant payé au titre de l'exercice 2005 s'élève à 2 120 KDT.

Opérations avec UTL :

1/ Financement de l'activité de la société UTL :

- aval de billets de trésorerie pour un montant de 5 000 KDT avec un taux d'aval de 0.5% l'an.
- Octroi de deux crédits à moyen terme sur la ligne PROPARCO dont l'encours au 31 décembre 2005 s'élève à 9 780 KDT avec une marge UBCI de 1,25%.

2/ Autres opérations :

- Convention d'appel en garantie en vertu de laquelle l'UBCI garantit à l'UTL en cas de perte sur un dossier de crédit bail réalisé par l'UTL avec un client de l'UBCI, une indemnisation à hauteur de sa participation au risque soit 50% sur le capital restant dû après le dernier loyer payé par le locataire. L'intervention de la banque est rémunérée par une commission de risque trimestrielle calculée sur la base de 1% de l'encours garanti de chaque contrat. Par ailleurs, En rémunération des dossiers initiés et montés par le réseau des groupes d'exploitation, et conformément à la même convention, l'UBCI perçoit une commission d'apport calculée sur la base de 0.5% de l'encours garanti.

Au titre de l'exercice 2005, les produits perçus et les charges supportées par la banque au titre de ces opérations se présentent comme suit :

- Commission de risque trimestrielle : 129 KDT
- Commission d'apport : 143 KDT
- Part de risque supportée par la banque : 127 KDT
- Convention d'assistance technique conclue avec l'UTL en date du 25/03/04. Selon cette convention, l'UTL confie à l'UBCI la mission de gestion comptable, de l'informatique, des ressources humaines, des moyens généraux et d'appui d'analyse du risque de crédit. Le coût global facturé en 2005 par l'UBCI au titre de cette convention est de 230 KDT.
- La banque a acquis du matériel de transport pris en leasing auprès de la société UTL. La charge de loyer relative à l'exercice 2005 s'élève à 68 KDT.

Opérations avec d'autres entités :

- La banque est dépositaire des actifs des sociétés suivantes : Hannibal SICAV, Alyssa SICAV, UBCI Univers actions, Salambo SICAV et UTP SICAF. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit des commissions de dépôt pour un total de 824 KDT.
- Certains cadres de la banque occupent des postes de directeurs généraux dans des filiales de la banque. Le montant des indemnités servies à ces cadres supportées par la banque et refacturées aux filiales concernées au titre de l'exercice 2005 s'élève à 19 KDT.

Opérations avec Union Immobilière :

Pour certaines de ses agences, la banque loue les locaux auprès de la société Union Immobilière dans laquelle elle détient 60%. Le montant total des loyers payés au titre de l'exercice 2005 s'élève à 135 KDT.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31-12-2005

Messieurs les actionnaires de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie (UBCI) arrêté au 31 décembre 2005, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1-Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de l'UBCI au 31 décembre 2005. Ces états financiers consolidés ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de l'UBCI. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur cet état financier consolidé sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne contiennent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, par sondage, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les états financiers. Il comprend également une évaluation des principes et des méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

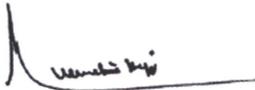
Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

À notre avis, les états financiers consolidés reflètent fidèlement, pour tout aspect significatif, la situation financière, le résultat des opérations et les flux de trésorerie de l'ensemble constitué par l'entreprise comprise dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- Vérifications spécifiques

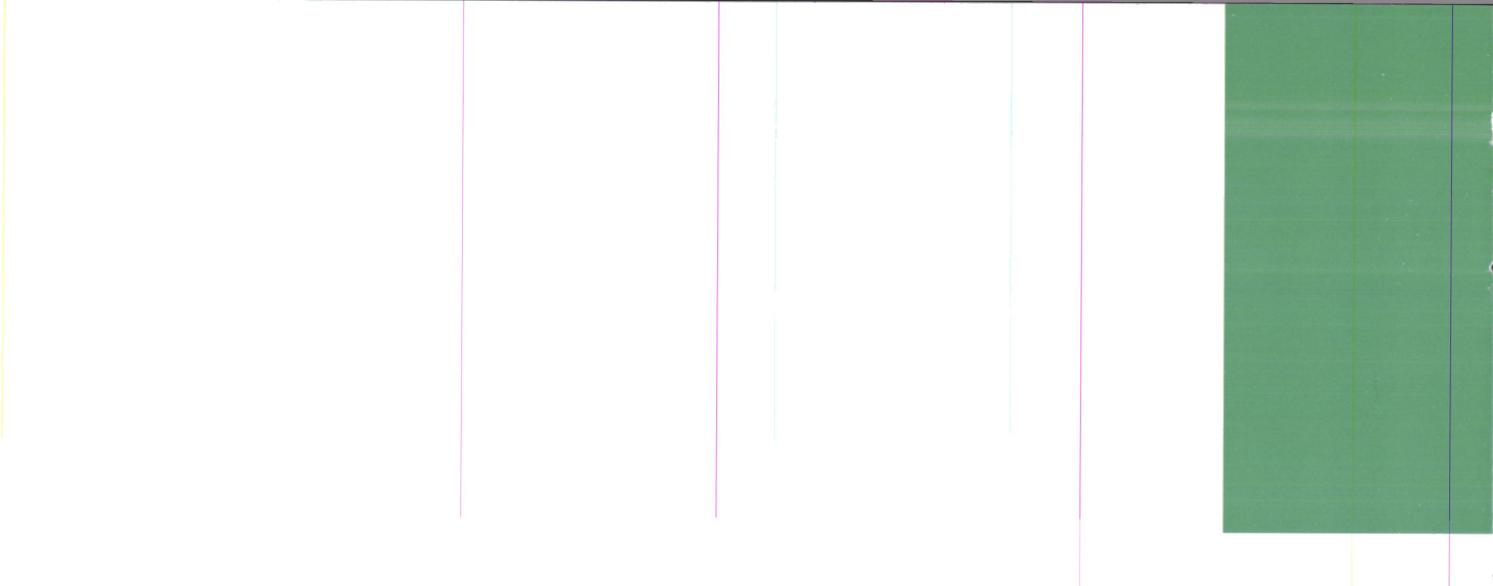
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2005.



AMC Ernest & Young
Nouredine HAJJI

Tunis, le 28 avril 2006



ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS
DU GROUPE UBCI





BILAN CONSOLIDE

Arrêté au 31 décembre 2005

(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	31/12/05	31/12/04
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT	1	23 825	22 948
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	152 116	78 344
Créances sur la clientèle	3	945 189	(1) 864 414
Portefeuille-titres commercial	4	29 215	57 178
Portefeuille d'investissement	5	45 896	40 372
Titres mis en équivalence	6	1 869	6 298
Valeurs immobilisées hors Goodwill	7	37 566	30 931
Actifs d'impôts différés	8	4 537	(1) 4 490
Autres actifs	9	29 009	(2) 27 858
TOTAL ACTIFS		1 269 222	1 132 833
PASSIF			
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	10	72 716	94 648
Dépôts et avoirs de la clientèle	11	862 246	711 867
Emprunts et Ressources spéciales	12	121 445	117 858
Passifs d'impôts différés		-	(1) -
Autres passifs	13	45 575	(2) 40 298
TOTAL PASSIFS		1 101 982	964 671
INTERETS MINORITAIRES		10 129	(1) 10 537
CAPITAUX PROPRES			
Capital		50 000	50 000
Réserves consolidées et assimilées		99 138	(1) 95 811
Autres capitaux propres		39	72
Actions propres		-	(928)
Résultat de l'exercice		7 934	(1) 12 670
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	14	157 111	157 625
TOTAL PASSIFS, INTERETS INORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		1 269 222	1 132 833

(1)- Chiffres retraités suite à une modification comptable (cf. 4 modifications comptables)

(2)- Données retraitées pour les besoins de comparabilité (cf. note 9 et 13)

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE

Arrêté au 31 décembre 2005

(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	31/12/05	31/12/04
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données	15	202 923	177 941
Crédits documentaires	16	83 272	90 054
TOTAL DES PASSIFS EVENTUELS		286 195	267 995
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement en faveur de la clientèle	17	80 573	73 700
Engagements sur titres (Participations non libérées)	18	492	584
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		81 065	74 284
ENGAGEMENTS REÇUS			
Garanties reçues	19	396 729	235 148
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS		396 729	235 148

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 décembre 2005

(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	31/12/05		31/12/04
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts et revenus assimilés	20	67 329	(2)	62 561
Revenus des activités de leasing	21	7 220		7 458
Commissions (en produits)	22	18 139	(2)	17 050
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	23	7929	(2)	6 788
Revenus du portefeuille d'investissement	24	2 546		1 499
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		103 163		95 356
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts encourus et charges assimilées	25	28 188		24 356
Commissions encourues		1 625		1 249
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		147		224
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		29 960		25 829
PRODUIT NET BANCAIRE		73 203		69 527
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et provisions pour passifs	26	(12 710)		(8 932)
Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	27	(520)		(119)
Autres produits d'exploitation		1 761	(2)	1 903
Frais de personnel		(26 813)		(24 927)
Charges générales d'exploitation		(15 170)		(13 655)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(8 026)		(6 862)
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 725		16 935
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		99		211
Dotation aux amortissements Goodwill		-		(45)
Amortissement Goodwill négatif		111		308
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(832)		(94)
Impôts sur les bénéfices	28	(2 469)	(1)	(3 870)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		8 634		13 445
Intérêts des minoritaires		(700)	(1)	(775)
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		7 934	(1)	12 670
RESULTAT PAR ACTION	29	0,793		1,251

(1)- Chiffres retraités suite à une modification comptable (cf. 4. modifications comptables)

(2)- données retraitées pour les besoins de comparabilité (cf. note 20, 22 et 23)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005

(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	31/12/05	31/12/04
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		91 507	85 033
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(27 468)	(23 824)
Prêts / Remboursement de prêts aux établissements financiers		668	(700)
Dépôts / Retraits dépôts des autres établissements bancaires et financiers		290	153
Prêts / Remboursement prêts accordés à la clientèle		(92 344)	(58 764)
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		101 089	18 016
Acquisition / Cession des titres de placement		30 067	(33 664)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(42 397)	(37 654)
Autres flux de trésorerie d'exploitation		6 191	1 153
Impôts sur les sociétés		(5 768)	(863)
Flux d'exploitation des activités non bancaires		15 875	42 308
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		77 710	(8 806)
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Revenus encaissés du portefeuille d'investissement		2 111	468
Acquisitions / Cessions du portefeuille d'investissement		(6 694)	(25 900)
Acquisitions et cessions des immobilisations		(12 645)	(35 997)
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(17 228)	(61 429)
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission / Remboursement des emprunts		58 183	(18 895)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		(11 544)	(6 081)
Dividendes versés		(9 673)	(7 920)
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		36 966	(32 896)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		97 448	(103 131)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		4 857	107 988
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	30	102 305	4 857

GROUPE UBCI

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTES SUR LES BASES RETENUES POUR L'ELABORATION ET LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note 1 - Principes comptables d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés :

1.1. *Référentiel comptable*

Les états financiers consolidés du groupe UBCI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Il s'agit, entre autres, de :

- La norme comptable générale (NCT 1);
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25);
- Les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38); et
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

Les états financiers consolidés sont préparés en respect de la convention du coût historique et libellés en milliers de Dinars Tunisiens.

1.2. *Périmètre, méthodes et règles de consolidation*

1.2.1. Périmètre

Les états financiers consolidés comprennent ceux de l'UBCI et ceux des entreprises sur lesquelles la banque exerce un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

1.2.2. Méthodes de consolidation

1.2.2.1. *Sociétés consolidées par intégration globale*

Les entreprises du secteur financier sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financière et opérationnelle de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte:

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- soit des statuts ou d'un contrat,

- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détienne directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La consolidation par intégration globale implique la substitution du coût d'acquisition des titres des filiales par l'ensemble des éléments d'actifs et de passifs de celles-ci tout en présentant la part des minoritaires dans les capitaux propres et le résultat (intérêts minoritaires) de ces filiales.

1.2.2.2. Sociétés consolidées par intégration proportionnelle

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.

La consolidation par intégration proportionnelle implique la substitution du coût d'acquisition des titres des co-entreprises par la part du groupe dans les éléments d'actifs et de passifs de celles-ci ainsi que dans son résultat.

1.2.2.3. Sociétés mises en équivalence

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue, de la participation au processus d'élaboration des politiques, de l'existence de transactions significatives entre le groupe et l'entreprise détenue, de l'échange de personnel dirigeant, de fourniture d'informations techniques essentielles. L'influence notable sur les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, par le biais de filiales, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

Par référence au paragraphe 28 de la norme NCT 35 et à titre transitoire jusqu'au 31 décembre 2004, les filiales qui ne sont pas des entreprises relevant du secteur financier sont consolidées par la méthode de mise en équivalence.

1.2.3. Règles de consolidation

1.2.3.1. Coût d'acquisition des titres, goodwill et écart d'évaluation

1.2.3.1.1. Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur exclusion faite des frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition sont inclus dans le coût.

1.2.3.1.2. Écart de première consolidation

L'écart de première consolidation correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé en écart d'évaluation et goodwill.

(a) Écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond aux différences entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

(b) Goodwill

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. Il est comptabilisé en tant qu'actif et amorti linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Le goodwill négatif correspond à l'excédent de la part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis sur le coût d'acquisition. Le Goodwill négatif est amorti en partie ou en totalité sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou sur la durée résiduelle moyenne d'amortissement des actifs non monétaires amortissables identifiables acquis. Le reliquat, s'il y en a, est comptabilisé immédiatement en résultat.

1.2.3.3. Opérations réciproques et opérations internes

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mises en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

1.2.3.4. Opérations de crédit-bail ou de leasing

Lorsque l'établissement est en position de preneur, les opérations de crédit-bail sont portées sous la rubrique « valeurs immobilisées » du bilan consolidé pour leur valeur brute nette des amortissements économiques.

Les loyers sont ventilés entre la part de remboursement du capital investi et les produits financiers rémunérant l'investissement.

Note 2 – Périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation se présente comme suit :

	% Contrôle		% Intérêt	
	2005	2004	2005	2004
I / Sociétés consolidées par intégration globale				
Entreprises financières				
Etablissements financiers Union Tunisienne de Leasing (U.T.L)	84,24%	83,65%	78,74%	78,15%
Autres entreprises à caractère financier				
Union de Gestion Financière (U.G.F)	99,98%	99,98%	71,99%	71,99%
Asset Management	99,30%	99,30%	71,58%	71,58%
Global Invest SICAR (G.I.S)	77,12%	66,60%	69,95%	59,43%
Union Méditerranéenne de Finance (MED FINANCES SICAF)	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%
Entreprises non financières Promotion Immobilière				
Union immobilière (*)	99,98%	99,98%	83,98%	83,98%
II / Sociétés consolidées par mise en équivalence				
Entreprises financières Autres entreprises à caractère financier				
U T P SICAF	41,74%	40,91%	37,49%	36,91%
ALYSSA SICAV (**)	0,00 %	0,03 %	0,00%	0,03%
HANNIBAL SICAV	7,41%	14,99%	7,41%	14,99%
SALAMBO SICAV	27,41 %	16,37 %	27,41%	16,37%
UNIVERS SICAV	10,82%	13,53%	10,82%	13,53%

(*) Union Immobilière : En application des dispositions transitoires de la norme comptable 35 qui prévoyait la consolidation par la méthode de mise en équivalence des filiales n'exerçant pas une activité financière, la société Union immobilière a été consolidée en 2003 et 2004 par la méthode de mise en équivalence. Selon la norme 35, ce principe est valable jusqu'au 31/12/2004. Etant donné que le groupe UBCI est toujours majoritaire de la société Union Immobilière, cette dernière a été consolidée par la méthode d'intégration globale en 2005.

(**) Alyssa SICAV : L'UBCI ne détient plus de participation auprès de Alyssa SICAV ; la société se trouve ainsi en dehors du périmètre de consolidation en 2005.

Note 3 – Autres principes comptables d'évaluation et de présentation :

3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

Les engagements de la banque sont composés des rubriques suivantes :

- Portefeuille escompte ;
- Comptes débiteurs de la clientèle ;
- Crédits sur ressources spéciales ;
- Autres crédits à la clientèle ; et
- Engagements par signature.

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par la Circulaire 99-04 du 19 mars 1999.

Les actifs courants (Classe 0)

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, paraît assuré.

Les actifs à surveiller (Classe 1)

Ce sont les engagements dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus sur des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Les engagements douteux ou actifs préoccupants (Classe 2)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesure de redressement.

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

Les créances préoccupantes (Classe 3)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de perte éventuelle (ce sont des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2).

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

Les créances compromises (Classe 4)

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours ainsi que les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- Les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées;
- Les garanties matérialisées par des actifs financiers;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT; et
- Les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 99-04, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classe	Taux de provision
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Portefeuille encaissement / Comptes exigibles après encaissement

Les éléments détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement, ne figurent pas dans les états financiers. La banque a opté pour leur traitement au sein de la comptabilité financière. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation.

3.3. Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

3.3.1. Composition du portefeuille-titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Le portefeuille-titres commercial

Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Le portefeuille d'investissement

Titres d'investissements : Ce sont des titres acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titres d'investissement.

Titres de participation : Ce sont les titres qui sont exclus de la consolidation

3.3.2. Comptabilisation et évaluation en date d'arrêt

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées :

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

Les titres de transaction: Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.

Les titres de placement: Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres. La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Les titres d'investissement: Le traitement des plus values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivant :

- une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.
- l'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

3.3.3. Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée

3.4. Comptabilisation des intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation actif.

3.5. Comptabilisation des valeurs immobilisées

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

Immeubles	5 %
Travaux	10 %
Coffres forts	5 %
Matériels roulants	20 %
Matériels informatiques	15 %
Logiciels informatiques	33 %
Logiciel ATLAS II	20 %
Immobilisations de faibles valeurs	100 %

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

3.6. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

3.7. Provisions pour engagements de retraite

La banque a opté pour la comptabilisation progressive en passifs des engagements de retraite correspondant à l'indemnité de retraite due, conformément à la convention collective applicable au secteur bancaire et aux autres avantages dus en application de la politique interne de la banque.

Les engagements de retraite sont estimés à la date du 31 décembre 2005 à 4 185 KDT. A cette date, un montant de 2 726 est déjà porté au passif du bilan dont 724 TND imputés sur l'exercice 2005. Le reliquat, soit 1 459 KDT sera imputé courant les exercices à venir sur une période de 4 ans.

3.8. Impôts sur les sociétés

Les sociétés du groupe UBCI sont soumises à l'impôt sur les sociétés selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie, soit 35%.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon les règles de la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables

Note 4 - Modifications comptables :

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11 relative aux modifications comptables, des corrections d'erreur ont été opérées au 31/12/2005 d'une manière rétrospective. L'impact des corrections a été comptabilisé en ajustement des capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives au 31/12/2004 ont été retraitées.

Les corrections opérées sont dues à :

- une correction des écritures de réparation
- une correction de l'impôt différé
- et une modification des capitaux propres de la société UTL.

NOTES EXPLICATIVES

I - ACTIFS

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique a atteint au 31 décembre 2005 un montant de 23 825 KDT contre 22 948 KDT au 31 décembre 2004 et s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Caisse	8 756	7 760
Comptes ordinaires BCT	15 067	15 188
Chèques Postaux	2	-
	23 825	22 948

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique a atteint au 31 décembre 2005 un montant de 152 166 KDT contre 78 344 KDT au 31 décembre 2004 et se présente comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Créances sur les établissements bancaires	99 537	42 211
Avoirs chez les correspondants	50 831	34 022
Organismes financiers spécialisés	1 500	2 016
Créances rattachées sur les établissements financiers	248	95
	152 116	78 344

Note 3 : Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2005 à un montant de 945 189 KDT contre 864 414 KDT au 31 décembre 2004 et se détaille comme suit :

		31/12/05	31/12/04
Prêts et compte rattachés	(1)	917 230	846 560
Comptes débiteurs de la clientèle		110 984	111 267
Leasing		57 037	51 587
Agios réservés		(20 640)	(22 130)
Provisions		(119 422)	(122 870)*
Total net		945 189	864 414

* Cf.4 Modifications comptables.

(1) Cette rubrique s'analyse comme suit :

Crédits accordés à la clientèle	720 580
Autres crédits à la clientèle	16 256
Créances douteuses	175 864
Créances rattachées	4 530
	917 230

Note 4 : Portefeuille-titres commercial

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2005 un montant de 29 215 KDT contre 57 178 KDT au 31 décembre 2004 et s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Titres de transaction	26 281	52 190
Titres de placement	2 822	4 817
Créances rattachés	128	239
Provision	(16)	(68)
	29 215	57 178

Note 5 : Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 31 décembre 2005 à 45 896 KDT contre 40 372 KDT au 31 décembre 2004 et s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Titres de participation	22 231	21 498
Titres d'investissement	25 543	20 568
Créances rattachés/ Titres d'investissement	1 406	1 094
Provisions/ Dépréciation titres de Participation	(3 284)	(2 788)
Total Net	45 896	40 372

Note 6 : Titres mis en équivalence :

Le poste « titres mis en équivalence » représente la quote-part de l'UBCI dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 1869 KDT à la date du 31 décembre 2005 contre 6 298 KDT au 31 décembre 2004 se détaillant ainsi :

	31/12/2005	31/12/2004
ALYSSA SICAV	-	45
HANNIBAL SICAV	216	197
UNIVERS SICAV	156	140
SALAMMBO SICAV	268	277
U T P	1 229	1 180
Union Immobilière	-	4 459
	1 869	6 298

Note 7 : Valeurs immobilisées hors Goodwill

Les valeurs immobilisées ont atteint 37 566 KDT au 31 décembre 2005 contre 30 931 KDT au 31 décembre 2004 et s'analysent comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Immobilisations corporelles	70 316	63 539
Immobilisations incorporelles	19 285	16 441
Immobilisations en cours	4 509	1 566
Immobilisations acquises par voie de leasing	185	185
Valeurs brutes en fin de période	94 295	81 731
Amortissements	(56 179)	(50 748)
Provisions pour dépréciation	(550)	(52)
Valeurs nettes en fin de période	37 566	30 931

Note 8 : Actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés se sont élevés à 4 537 KDT au 31 décembre 2005 contre 4 490 KDT au 31 décembre 2004. Un retraitement du solde au 31/12/2004 a été constaté suite à la modification comptable opérée (cf.4 modifications comptables)

Note 9: Autres actifs

Le solde de cette rubrique a atteint 29 009 KDT au 31 décembre 2005 contre 27 858 KDT au 31 décembre 2004 et se détaille comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Débiteurs divers	22 622	20 281
Comptes de régularisation	4 076	5 335
Comptes de Stock	45	6
Charges reportées	-	2
Siège, succursale et agences	12	-
Créances prises en charge par l'Etat	2 618	2 630
Provisions /autres actifs	(364)	(396)*
	29 009	27 858

* Un reclassement à été opéré rétrospectivement sur les postes "Autres Actifs" et "Autres passifs". Ce reclassement porte sur des provisions (pour un montant de 396 KDT en 2004 et 364 KDT en 2005) constituées pour couvrir des éléments d'actifs. Ces provisions présentées jusqu'à l'exercice 2004 au niveau de la rubrique "Autres passifs" ont été reclassées à partir de l'exercice 2005 en déduction des autres actifs.

II - PASSIFS

Note 10 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste a atteint 72 716 KDT au 31 décembre 2005 contre 94 648 KDT au 31 décembre 2004 et se détaille comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Banques non résidentes (comptes ordinaires)	1 864	3 234
Banques d'Investissement	26	-
Emprunts /marché interbancaire	69 996	91 096
Organismes financiers spécialisés	545	256
Dettes rattachées aux prêts et emprunts interbancaires	285	62
	72 716	94 648

Note 11 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de cette rubrique a atteint 862 246 KDT au 31 décembre 2005 contre un solde de 711 867 KDT au 31 décembre 2004. Il s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Comptes à vue	336 542	295 650
Comptes d'épargne	241 283	225 138
CAT/BC et autres produits financiers	184 463	138 655
Autres sommes dues à la clientèle	20 836	22 592
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	78 000	29 000
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle	1 122	832
	862 246	711 867

Note 12 : Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique a atteint 121 445 KDT au 31 décembre 2005 contre un solde de 117 858 KDT au 31 décembre 2004. Il s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Emprunt Obligataire	40 000	22 000
Autres emprunts	12 424	16 859
Ressources étatiques	6 476	6 813
Mobilisation créances	562	562
Crédits partenariat	20 417	25 985
Crédit BIRD	6 601	6 692
Autres fonds extérieurs	33 411	38 368
Dettes rattachées à des ressources spéciales	1 554	579
	121 445	117 858

Note 13 : Autres passifs

Le solde de cette rubrique a atteint 45 575 KDT au 31 décembre 2005 contre un solde de 40 298 KDT au 31 décembre 2004. Il s'analyse comme suit:

	31/12/05	31/12/04
Provisions (départ à la retraite, hors bilan,...)	9 544	7 389*
Comptes de régularisation	12 788	11 127
Créditeurs divers	9 840	8 032
Comptes exigibles après encaissement	13 403	13 750
	45 575	40 298

* Un reclassement à été opéré rétrospectivement sur les postes "Autres Actifs" et "Autres passifs". Ce reclassement porte sur des provisions (pour un montant de 396 KDT en 2004 et 364 KDT en 2005) constituées pour couvrir des éléments d'actifs. Ces provisions présentées jusqu'à l'exercice 2004 au niveau de la rubrique "Autres passifs" ont été reclassées à partir de l'exercice 2005 en déduction des autres actifs.

Note 14 : Capitaux propres

A la date du 31 Décembre 2005, le capital social du groupe s'élève à 50 000 KDT correspondant au capital de la société mère UBCI. Il est composé de 10 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars libérés en totalité.

Le total des capitaux propres du groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2005 s'élève à 157 111 KDT. Les contributions de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit:

Société	Capital consolidées	Réserves propres	Autres capitaux consolidé	Résultat propres 2005	Capitaux
UBCI	50 000	94 958	39	4 796	149 793
U.T.L		1 855		2 855	4 710
U.G.F		23		-92	-69
ASSET		34		-19	15
MED		923		6	929
UTP		238		88	326
G.I.S		1 347		370	1 717
UNION		24		-83	-59
SICAV ALYSSA		-		0	0
SICAV SALAMBO		-35		4	-31
SICAV HANNIBAL		-87		6	-81
SICAV UNIVERS		-142		3	-139
TOTAL	50 000	99 138	39	7 934	157 111

III - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 15 : cautions, avals et autres garanties donnés

Le solde de cette rubrique totalise au 31 décembre 2005 un montant de 202 923 KDT contre un solde de 177 941 KDT au 31 décembre 2004 et se détaille comme suit :

	31/12/05	31/12/04
En faveurs d'établissement bancaires et financiers	66 750	42 080
En faveur de la clientèle	136 173	135 861
Cautions fiscales	9 022	8 160
Cautions pour marchés	61 825	56 148
En devises	8 238	3 227
En dinars	53 587	52 921
Cautions douanières	22 605	22 176
Cautions diverses	36 007	39 332
En devises	19 352	19 100
En dinars	16 655	20 232
Obligations cautionnées	6 714	10 045
	202 923	177 941

Note 16 : Crédits documentaires

Le solde de cette rubrique a atteint 83 272 KDT au 31 décembre 2005 contre un solde de 90 054 KDT au 31 décembre 2004. Ce solde se détaille comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Crédit documentaire en faveur des établissements financiers et bancaires	13 166	9 681
Crédit documentaire en faveur de la clientèle	70 106	80 373
Ouverture de crédits documentaires	46 135	56 081
Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur	23 971	24 292
	83 272	90 054

Note 17 : Engagements de financement donnés

Ce sont les accords de financement et les ouvertures de lignes de crédit confirmées que la banque s'est engagée à mettre à la disposition d'autres établissements bancaires et financiers et d'agents économiques.

Au 31 décembre 2005, les engagements sur crédits à la clientèle totalisent 80 573 KDT.

Note 18 : Engagements sur titres

Ce compte englobe les participations non libérées. Il se détaille comme suit :

	31/12/05	31/12/04
EPAC COM	9	9
IDE	7	7
Génie climatique	3	3
SIDCO	312	312
Maison du Banquier	161	253
	492	584

Note 19 : Garanties reçues

	31/12/05	31/12/04
Garanties reçues de l'Etat et des compagnies d'assurances	36 266	44 327
Garanties reçues des banques	79 502	57 607
Garanties reçues des banques résidentes	1 125	1 059
Garanties reçues des banques non-résidentes	78 377	55 248
Aval reçu sur emprunt obligataire	-	1 300
Nantissement titres	6 897	5 088
Garanties reçues de la clientèle	274 064	128 126
	396 729	235 148

La valeur des garanties reçues de la clientèle a augmenté au cours de l'année 2005 suite à l'augmentation des emplois et de la mise à jour du recensement des garanties reçues dans le cadre de la comptabilisation automatique au niveau du pétale « garanties ».

IV - ETAT DE RESULTAT

Note 20 : Intérêts et revenus assimilés

Le solde de cette rubrique s'élève à 67 329 KDT au 31 décembre 2005 contre un solde de 62 561 KDT au 31 décembre 2004. Ce poste s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	2 963	1 974
Produits sur opérations de crédit	58 621	54 311 ^(*)
Revenus assimilés	5 745	6 276 ^(**)
	67 329	62 561

^(*)- Il est à signaler qu'un reclassement a été opéré rétrospectivement sur les postes « Intérêts et revenus assimilés » et « Autres produits d'exploitation ». Ce reclassement porte sur les intérêts perçus sur les crédits accordés au personnel (un montant de 451 KDT en 2004 et 464 KDT en 2005). Ces intérêts étaient présentés jusqu'à 2004 au niveau de la rubrique « Intérêts et revenus assimilés » et ont été reclassés à partir de l'exercice 2005 au niveau des « Autres produits d'exploitation ».

^(**)- Il est à signaler qu'un reclassement a été opéré rétrospectivement sur les postes « Intérêts et revenus assimilés » et « Commissions ». Ce reclassement porte sur les commissions perçues sur les cautions étrangères assimilées à des intérêts (un montant de 534 KDT en 2004 et 482 KDT en 2005). Ces commissions étaient présentés jusqu'à 2004 au niveau de la rubrique « Commissions » et ont été reclassés à partir de l'exercice 2005 au niveau des « Intérêts et revenus assimilés ».

Note 21 : Revenus des activités de leasing

Le revenu des activités de leasing s'élève au 31/12/2005 à 7 220 KDT contre 7 458 KDT au 31/12/2004.

Note 22 : Commissions (en produits)

Le solde de cette rubrique s'élève à 18 139 KDT au 31 décembre 2005 contre un solde de 17 050 KDT au 31 décembre 2004. Ce solde se détaille comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	14 777	14 249 ^(*)
Commissions de tenue de compte	2 333	2 508
Autres commissions	1 029	293 ^(**)
	18 139	17 050

(*)- Il est à signaler qu'un reclassement a été opéré rétrospectivement sur les postes « Intérêts et revenus assimilés » et « Commissions ». Ce reclassement porte sur les commissions perçues sur les cautions étrangères assimilées à des intérêts (un montant de 534 KDT en 2004 et 482 KDT en 2005). Ces commissions étaient présentés jusqu'à 2004 au niveau de la rubrique « Commissions » et ont été reclassés à partir de l'exercice 2005 au niveau des « Intérêts et revenus assimilés ».

(**)- Il est à signaler qu'un reclassement a été opéré rétrospectivement sur les postes « Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières », « Commissions » et « Autres produits d'exploitation ». Ce reclassement porte sur :

- les différences de change sur les opérations monétiques (un montant de 147 KDT en 2004 et 219 KDT en 2005) qui étaient présentés jusqu'à 2004 au niveau de la rubrique « Commissions » et ont été reclassés à partir de l'exercice 2005 au niveau des « Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ».
- des frais facturés à la clientèle (un montant de 11 KDT en 2004 et 10 KDT en 2005) qui étaient présentés jusqu'à 2004 au niveau de la rubrique « Autres produits d'exploitation » et ont été reclassés à partir de l'exercice 2005 au niveau des « Commissions ».

Note 23 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 7 929 KDT au 31 décembre 2005 contre un solde de 6 788 KDT au 31 décembre 2004. Ce solde s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Produits sur opérations financières	4 707	4 014 ^(*)
Gain sur portefeuille titres commercial	3 222	2 774
	7 929	6 788

(*)- Il est à signaler qu'un reclassement a été opéré rétrospectivement sur les postes « Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières » et « Commissions ». Ce reclassement porte sur les différences de change sur les opérations monétiques (un montant de 147 KDT en 2004 et 219 KDT en 2005) qui étaient présentés jusqu'à 2004 au niveau de la rubrique « Commissions » et ont été reclassés à partir de l'exercice 2005 au niveau des « Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ».

Note 24 : Revenus du portefeuille d'investissement

Ce poste totalise au 31 décembre 2005 un montant de 2 546 KDT contre 1 499 KDT au 31 décembre 2004 se détaillant comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Intérêts perçus sur bon de trésor assimilés	1 840	1 008
Dividendes sur portefeuille participation	390	491
Plus value cession titres de participation	316	-
	2 546	1 499

Note 25 : Intérêts encourus et charges assimilées

Le solde de cette rubrique s'élève à 28 188 KDT au 31 décembre 2005 contre un solde de 24 356 KDT au 31 décembre 2004.

Ce solde s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaire	3 653	885
Intérêts sur les dépôts de la clientèle	18 555	15 687
Charges sur emprunts obligataires et budgétaires	5 407	5 303
Charges assimilées	573	2 481
	28 188	24 356

Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève à 12 710 KDT au 31 décembre 2005 contre un solde de 8 932 KDT au 31 décembre 2004.

Ce solde s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Dotations aux provisions	17 907	19 902
Décote sur créances restructurées	-	13
Reprises de provisions	(19 313)	(14 189)
Pertes diverses sur créances irrécouvrables	813	575
Créances radiées	13 383	2 647
Récupération sur créances radiées	(80)	(16)
	12 710	8 932

Note 27 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à 520 KDT au 31 décembre 2005 contre un solde de 119 KDT au 31 décembre 2004.

Ce solde s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Dotations aux provisions	585	282
Reprises de provisions	(65)	(163)
	520	119

Note 28 : Impôts sur les bénéfices

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 469 KDT au 31 décembre 2005 contre un solde de 3 870 KDT au 31 décembre 2004.

Ce solde s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Impôt exigible	2 526	4 224
Impôt différé	(57)	(354) ^(*)
	2 469	3 870

(*)- Cf. 4.Modifications comptables

Note 29 : Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination, au titre de l'exercice 2005, se présentent comme suit :

	31/12/05	31/12/04
Résultat net (en KDT)	7 934	12 670
Tantièmes (en KDT)		(220)
Résultat net attribuable aux actionnaires (en KDT)	7 934	12 450
Nombre d'actions ordinaires en circulation	10 000 000	9 955 520
Résultat par action (en dinars)	0,793	1,251

Note 30 : Liquidités et équivalent de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2005 un solde de 102 305 KDT contre 4 857 KDT au 31 décembre 2004, Ce solde s'analyse comme suit :

Rubrique	31/12/05	31/12/04
Caisse	8 756	7 760
Timbres fiscaux	-	6
Banque Centrale (comptes ordinaires)	15 067	15 188
Banques de dépôts (comptes ordinaires)	47	4
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	2 610	3 755
Banque Centrale (prêts au jour le jour et à terme)	99 537	42 185
Banques de dépôts (comptes au jour le jour et à terme)	15 500	-
Banques non-résidentes (prêts au jour le jour et à terme)	20 271	8 596
Banques non-résidentes installées à l'étranger (autres)	12 401	21 667
Chèques postaux	2	-
Banques de dépôt (comptes ordinaires)	-	(86)
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	(1 864)	(3 122)
Banque Centrale (emprunts au jour le jour)	0	0
Banques de dépôts (Emprunts au jour le jour et à terme)	0	(38 128)
Banques de développement	(26)	0
Banques non-résidentes (emprunts au jour le jour et à terme)	(69 996)	(50 968)
Billets de trésorerie	0	(2 000)
	102 305	4 857

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
- ORDINAIRE
- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
- EXTRAORDINAIRE
- 18 MAI 2006

PROJET DE RESOLUTIONS A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 MAI 2006

PREMIÈRE RÉOLUTION :

L'A.G.O. après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes approuve lesdits rapports ainsi que les bilans et Comptes de Résultats arrêtés au 31.12.2005 tels qui lui ont été présentés.

DEUXIÈME RÉOLUTION :

L'A.G.O. approuve le rapport établi par les Commissaires aux Comptes en exécution de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux Etablissements de Crédit et des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

TROISIÈME RÉOLUTION :

L'A.G.O. approuve la répartition du solde bénéficiaire du compte de Pertes et Profits qui s'élève, après reprise du report à nouveau 2004, à 7.005.586,721 dinars, selon la proposition qui lui a été soumise à savoir :

- D'affecter à la réserve légale la somme de 351.000,000 DTU
- De prélever sur la réserve extraordinaire la somme de670.000,000 DTU
- D'affecter à la réserve à régime spécial la somme de316.709,220 DTU
- De reporter à nouveau la somme de7.877,501 DTU
- De distribuer aux actionnaires7.000.000,000 DTU
à raison d'une dividende de 0,700 par action

QUATRIÈME RÉOLUTION :

L'A.G.O. donne quitus de leur gestion aux Administrateurs en fonction durant l'exercice 2005 et approuve l'allocation au Conseil d'Administration de la somme de 254.000 DTU au titre des jetons de présence.

CINQUIÈME RÉOLUTION :

L'A.G.O. renouvelle pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008, le mandat d'Administrateur de M. Jacques DESPONTS.

SIXIÈME RÉOLUTION :

L'A.G.O. renouvelle pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008, le mandat d'Administrateur de M. Béchir TAMARZISTE.

SEPTIÈME RÉOLUTION :

L'A.G.O. renouvelle pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008, le mandat d'Administrateur de M. Saâd HAJ KHALIFA.

HUITIÈME RÉOLUTION :

L'A.G.O. entérine la nomination pour une durée de trois ans du Cabinet PRICE WATERHOUSE COOPERS et du Cabinet ECC-MAZARS en tant que Commissaire aux comptes en remplacement du Cabinet AMC Ernst Et Young, et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

NEUVIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires sur la période de 3 ans à venir dans la limite de 70 millions de dinars, et donne mandat au Conseil d'Administration pour en définir le calendrier et les modalités.

DIXIÈME RÉOLUTION :

L'A.G.O. confère tous pouvoirs aux porteurs des copies ou d'extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

PROJET DE RÉSOLUTIONS A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 18 MAI 2006

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Les actionnaires approuvent la modification des dispositions statutaires ci-après, dans le sens présenté par le Conseil d'Administration dans ses délibérations prises lors de sa réunion tenue le ...Mai 2006.

- **ARTICLE 6 (alinéa 7 nouveau) : Augmentation et Réduction du Capital**

Toutefois, la libération du quart de l'augmentation du capital social et, le cas échéant, la totalité de la prime d'émission, doit être réalisée dans un délai de six mois à compter de la date de l'ouverture des souscriptions.

- **ARTICLE 10 (nouveau) : Faculté d'adjonction et de remplacement**

En cas de vacance d'un poste au Conseil d'Administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le Conseil d'Administration peut entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Cette nomination est soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. Au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le conseil n'en seront pas moins valables.

Lorsque le nombre des membres du Conseil d'Administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.

Lorsque le Conseil d'Administration omet de procéder à la nomination requise ou de convoquer l'Assemblée Générale, tout actionnaire ou le Commissaire aux comptes peuvent demander au Juge des Référés la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'Assemblée Générale en vue de procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations prévues à l'alinéa précédent.

L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

- **ARTICLE 17 (nouveau) : Allocation du Conseil**

Les membres du Conseil d'Administration peuvent recevoir à titre de jetons de présence une rémunération fixe annuelle dont le montant déterminé par l'Assemblée Générale Ordinaire est porté aux charges d'exploitation.

TITRE IV (nouveau) : COMMISSAIRES AUX COMPTES-COMITE PERMANENT D'AUDIT

• **ARTICLE 18 (nouveau) : Commissaires Aux Comptes**

L'assemblée générale des actionnaires désigne pour trois années renouvelables, deux ou plusieurs commissaires aux comptes choisis parmi ceux inscrits au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie. Ils ont mandat de vérifier les livres, la caisse, le portefeuille et les valeurs de la société, de contrôler la régularité et la sincérité des inventaires, ainsi que l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration.

Ils certifient également la sincérité et la régularité des comptes de la société conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises. Ils vérifient périodiquement l'efficacité du système de contrôle interne mis en place.

Les commissaires aux comptes de la société assistent à toutes les réunions du conseil d'administration qui établissent les états financiers annuels ou qui examinent les états financiers intermédiaires, ainsi qu'à toutes les assemblées générales.

A l'exclusion de toute immixtion dans la gestion de la société, ils peuvent à toutes époques de l'année, opérer les vérifications ou contrôles qu'ils jugent opportuns.

Ils peuvent toujours convoquer l'Assemblée Générale des actionnaires en cas d'urgence. Et d'une manière générale ils assurent leur mission conformément aux règlements et normes régissant le contrôle financier des sociétés.

A défaut de nomination des Commissaires par l'Assemblée Générale ou en cas d'empêchement ou de refus d'un ou de plusieurs commissaires nommés, il est procédé à leur nomination ou à leur remplacement par ordonnance du Président du Tribunal Civil de 1ère Instance du Siège de la société, à la requête de tout intéressé, les Administrateurs dûment appelés.

Le Commissaire nommé par l'assemblée en remplacement d'un autre, ne demeure en fonction que pendant le temps qui reste à courir du mandat de son prédécesseur.

Les commissaires aux comptes ne peuvent percevoir de rémunérations autres que celles prévues par la loi ni bénéficier d'aucun avantage par convention.

• **ARTICLE 18 Bis : Comité Permanent d'Audit**

Le comité permanent d'audit veille au respect par la société de la mise en place de système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacite, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires. Le comité assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société, propose la nomination du ou des commissaires aux comptes et agréé la désignation des auditeurs internes.

Le comité permanent d'audit est composé de trois membres au moins désignés par le Conseil d'Administration parmi ses membres

Ne peut être membre du comité permanent d'audit, le président- directeur général ou le directeur général adjoint.

Les membres du comité permanent d'audit peuvent recevoir en rémunération de l'exercice de leur activité, une somme fixée et imputée selon les conditions relatives aux jetons de présence.

• **ARTICLE 30 (alinéa 5 nouveau) : Etats Financiers**

Aussi tout actionnaire détenant au moins 10% du capital social a le droit , à tout moment d'obtenir communication d'une copie des documents sociaux concernant les trois derniers exercices, ainsi qu'une copie des procès verbaux et feuilles de présence des Assemblées tenues au cours des trois derniers exercices. Des actionnaires réunis détenant cette fraction du capital peuvent obtenir communication desdites pièces et donner mandat à celui qui exercera ce droit a leur lieu et place.

• **ARTICLE 31 (nouveau) : Fixation et Répartition des Résultats**

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs ,et ce,après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5 % du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales.
Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital,
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
- Les réserves statutaires.

Quelques termes et expressions sont remplacés comme suit :

« Le », « du » commissaire aux comptes par « Les » et « Des » commissaires aux comptes dans les articles 6, 20, 25, et 30.

« Doit » par « Doivent » à l'article 6

« Social » par « comptable » dans l'article 24

« Année sociale » par « Exercice comptable » dans l'article 29

DEUXIÈME RÉOLUTION

Les actionnaires délèguent au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires en vue d'accomplir les formalités requises pour la révision et la modification des statuts conformément à ce qui précède.

Conception et impression
PICTURA +216 71 788 077